

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 9 février 2025 / 10 chaâbane 1446 - N° 3759 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue tchèque

P. 24

ALGÉRIE - SYRIE

M. Attaf à Damas pour une visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République

P. 24

ALGÉRIE - INDE

Le Général d'Armée Chanegriha reçu à New Delhi par le Chef d'Etat-major de la Défense des Forces armées indiennes

P. 24

SAIDAL

Lancement prochain d'un projet de production de matière première pour les traitements anticancéreux

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux qui sera réalisé par le groupe Saidal dans la wilaya de Sétif. Le ministre s'exprimait, dans un point de presse animé, à l'issue d'une visite effectuée en compagnie du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, au 19ème Salon international de la pharmacie (Siphal 2025), qui se tient du 5 au 8 février courant au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Dans ce cadre, M. Koudri a affirmé que "le groupe Saidal va lancer dans quelques mois la réalisation d'un projet de production de la matière première destinée à la fabrication des traitements d'oncologie au niveau de la wilaya de Sétif". P. 6



ALGÉRIE - TUNISIE

M. Larbaoui préside la cérémonie de commémoration du 67^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef

P. 3

SENSIBILISATION

Lancement d'une campagne nationale sur la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet

P. 8

HISTOIRE

Les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien un "crime horrible" qui fait encore des victimes

P. 4

SANTÉ

RHINITE ALLERGIQUE
3 gestes à ne surtout pas faire

P. 12-13

FOOTBALL

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024 MCA-CRB
Le Doyen prend sa revanche sur le Chabab

P. 22



NOUVELLE PUBLICATION DE KARIMA AÏT DAHMANE

"Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847"

P. 16

FINANCES

La succursale de la banque turque "Ziraat Bankası" agréée par la Banque d'Algérie

P. 2

HADJ 2025

Signature d'une convention de partenariat entre l'ONPO et Air Algérie



Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, par l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) et Air Algérie, visant à renforcer la coopération, au service des pèlerins pour la saison du hadj 2025.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik a indiqué que "cette convention qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à assurer une meilleure prise en charge aux pèlerins, concerne dans sa forme deux établissements importants impliqués dans l'organisation du hadj".

"Cette convention permettra de réaliser un bond qualitatif en matière de prestations fournies dans ce secteur, à travers une programmation des vols des hadjis qui leur facilite l'acquisition des billets et l'accomplissement de toutes les procédures", a ajouté M. Braik, soulignant que "le principal objectif de ce partenariat est d'assurer la qualité des prestations pour le bien-être des pèlerins".

De son côté, le président directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la signature de cette convention, première du genre, "traduit le niveau de coordination avec l'ONPO pour être au service des pèlerins", ajoutant que "la coopération entre les deux parties s'appuiera sur des clauses reflétant leur engagement à améliorer la qualité des prestations fournies aux pèlerins".

OMRA

Les citoyens désireux accomplir la Omra appellés à se faire vacciner

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi, dans un communiqué, les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, à se faire vacciner notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, tel que recommandé par le ministère de la Santé, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies.

"L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), porte à la connaissance de tous les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, que conformément à la circulaire émise par l'Autorité générale de l'aviation civile (GACA), les pèlerins peuvent désormais, entrer en Arabie saoudite sans devoir se justifier d'une vaccination contre la méningite, toutefois, il serait préférable de se faire vacciner, tel que recommandé par le ministère de la Santé, notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies", précise le communiqué.

FINANCES

La succursale de la banque turque "Ziraat Bankasi" agréée par la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie vient d'agréer une succursale de la banque turque "Ziraat Bankasi", selon une décision publiée au Journal officiel (JO) n° 7.

Selon cette décision signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, le 16 janvier dernier, "T.C Ziraat Bankasi Algérie", agréée en qualité de succursale de banque, peut effectuer toutes les opérations de banque, conformément à la loi 09-23 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire.

Une dotation de 20 milliards de dinars libérée en totalité et en numéraire, est affectée à T.C Ziraat Bankasi-Algeria, précise la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 9 morts et 337 blessés en 48 heures (Protection civile)



Neuf(9) personnes sont décédées et 337 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya Tamanrasset avec deux (2) morts et deux (2) blessées, suite à une collision entre deux (2) véhicules légers survenue dans la commune et daïra d'Abessa, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 39 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas du pays, note le communiqué, relevant toutefois, le décès de 3 personnes par ce gaz mortel à Batna, Chlef et Béjaïa. Les secours de la Protection civile sont intervenus en outre, pour l'extinction de 7 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Oran, Sidi Bel Abbès, Jijel et Relizane, conclut le communiqué.

Saïda: cinq blessés dans deux accidents de la circulation (Protection civile)

Cinq personnes ont été blessées, vendredi soir, dans deux accidents de la route distincts à Saïda, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit à la suite d'une collision entre deux véhicules sur la route nationale RN94, reliant les wilayas de Saïda et Tiaret, dans la région de Aïn Zarga (commune de Saïda), ayant entraîné des blessures à divers niveaux de gravité à trois personnes, a-t-on fait savoir de même source. Le second accident a eu lieu près du rond-point donnant accès à la localité de Aïn Taghat, dans la commune de Ouled Khaled, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs, sur la RN6, reliant Saïda et Mascara, faisant deux blessés. Les agents de la Protection civile sont intervenus sur les lieux des deux accidents où ils ont prodigué les premiers secours aux blessés, avant de les évacuer à l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda et la polyclinique de la commune de Ouled Khaled, a-t-on indiqué de même source.

De leur côté, les services de sécurité territorialement compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes des deux accidents.

EMPLOI

Tenue de la 19e édition du Salon national de l'emploi, de la formation continue et de l'entrepreneuriat du 8 au 10 février à Alger

La 19e édition du Salon national de l'emploi, de la formation continue et de l'entrepreneuriat se tiendra du 8 au 10 février au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" (Alger), sous le thème "Intégrer l'IA dans les entreprises et les organisations: perspectives et défis", a indiqué, jeudi, un communiqué des organisateurs.

Organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANREDET), en partenariat avec l'Agence de communication "C3", l'événement "Algeria Job Summit" sera organisé sous le patronage de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ainsi que du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, avec l'appui du ministre des Transports, Saïd Sayoud.

Ce Salon sera "une occasion pour les chercheurs d'emploi et les professionnels de développer leur compétences, d'explorer de nouvelles opportunités d'emploi et de découvrir les dernières tendances sur le marché du travail, en vue de relever ses multiples défis".

ARMÉE

Sauvetage de 15 candidats à l'immigration clandestine au nord-est des côtes de Boumerdes (MDN)

Des unités des Garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé à une opération de sauvetage et d'évacuation, au nord-est de Cap Djennet (Boumerdes), de 15 candidats à l'immigration clandestine originaires de Somalie et du Soudan du Sud, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre des missions humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, relatives au sauvetage de vies humaines en mer et suite à la réception, le 06/02/2025 à 15h20, par le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer/ère Région militaire, d'un signal de détresse indiquant la présence de migrants en danger à 27 milles marin au nord-est de Cap Djennet (Boumerdes), une opération de sauvetage et d'évacuation a été immédiatement déclenchée sous la supervision du Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer des Garde-côtes du Commandement des Forces navales", précise la même source.

"Deux vedettes des Garde-côtes relevant du groupement territorial des Garde-Côtes de Dellys sont intervenues et ont réussi à secourir 15 candidats à l'immigration clandestine, 14 de nationalité somalienne, dont deux (02) mineurs, et un (1) du Soudan du Sud", ajoute le communiqué, notant que "les rescapés ont été embarqués et dirigés vers le port de Dellys (Boumerdes) où ils ont été pris en charge et transférés vers l'hôpital de Dellys pour recevoir les soins nécessaires".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Boumerdes : démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol et l'agression des usagers de l'autoroute Est-Ouest (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Boumerdes ont procédé au démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol et l'agression des usagers de l'autoroute Est-Ouest, indique samedi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes, et de la protection des citoyens à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Boumerdes, les unités de ce groupement ont démantelé une bande criminelle spécialisée dans le vol et l'agression des usagers de l'autoroute Est-Ouest", précise le communiqué.

L'affaire a été enclenchée suite à la plainte déposée par une personne ayant été agressée par deux inconnus qui lui ont volé une somme estimée à 130 millions de centimes et deux téléphones portables sur l'autoroute (Est-Ouest) en direction d'Alger, selon la même source.

Après l'intensification des investigations, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Kharrouba ont arrêté six suspects, dont une fille, et saisi un véhicule de tourisme et une moto.

Les investigations ont révélé l'implication des membres de ce réseau dans 24 autres affaires similaires traitées dans les wilayas de Tizi Ouzou, Alger, Bouira et Boumerdes.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour constitution d'une bande criminelle en vue de la préparation d'un vol en réunion, selon la même source.

ALGÉRIE - TUNISIE**M. Larbaoui préside la cérémonie de commémoration du 67^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a coprésidé, hier, avec le chef du Gouvernement tunisien, M. Kamel Madouri, la cérémonie de commémoration du 67^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, avec la participation d'une délégation ministérielle de haut niveau, de responsables locaux des deux pays et de représentants de la famille révolutionnaire.

Le Premier ministre et la délégation l'accompagnant ont été accueillis au poste frontalier par le chef du Gouvernement tunisien. Les deux parties ont ensuite tenu une rencontre bilatérale, au siège de la municipalité de Sakiet Sidi Youssef, où elles ont passé en revue les relations exceptionnelles entre les deux pays frères et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, conformément à la vision stratégique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et



son frère, le Président Kaïs Saïed. Le Premier ministre et le chef du Gouvernement tunisien, accompa-

gnés des délégations des deux pays, se sont ensuite dirigés vers la stèle commémorative des événements de Sakiet Sidi Youssef, où ils ont récité la Fatihah du Coran à la mémoire des martyrs du bombardement de ce village par le colonisateur français le 8 février 1958. Le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

PARLEMENT**Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation: 99 dossiers de déclaration de candidature acceptés jusqu'à jeudi (ANIE)**

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, a atteint, jusqu'à jeudi, 99 dossiers sur 177 dossiers déposés, précise un bilan de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Selon même source, le nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés a atteint, jusqu'à jeudi 6 février, "359 formulaires", alors que

celui des dossiers de candidature déposés s'est élevé à 177 dossiers, dont 99 ont été acceptés". Parmi les dossiers retenus, 40 dossiers concernent des candidats parrainés par huit (8) partis politiques, contre 59 dossiers de candidats indépendants", souligne le bilan.

Pour les dossiers rejetés, au nombre de 32, l'ANIE a précisé que 18 dossiers de candidature avaient été refusés du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée

par le premier responsable du parti, tandis que 10 dossiers ont été rejettés pour lien avec l'argent sale et des affaires douteuses.

En outre, quatre (4) autres dossiers ont été écartés à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale".

Dans ce cadre, "11 recours ont été enregistrés auprès des tribunaux administratifs, dont neuf (9) ont été rejetés et deux (2) acceptés en appel", selon le communiqué.

RAMADHAN**Des mesures proactives pour un approvisionnement régulier du marché (ministre)**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur avait pris toutes les mesures proactives nécessaires pour assurer un approvisionnement régulier du marché national en divers produits de consommation en prévision du mois de Ramadhan, notamment en ce qui concerne la production et la simplification des procédures d'importation, d'organisation des marchés et de renforcement du contrôle des activités commerciales.

Lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que ces mesures proactives, mises en place depuis décembre dernier, concernaient principalement "une augmentation significative des quantités d'huile de table et de sucre produites outre la mise en œuvre d'un programme exceptionnel d'importation de viandes et la

prolongation du régime de quotas supplémentaires pour l'approvisionnement des minorités en blé dur".

M. Zitouni a affirmé que les mesures prises récemment visaient à "garantir un approvisionnement régulier et équilibré du marché durant le mois sacré de Ramadhan, en mettant l'accent sur le renforcement de l'offre en produits agricoles et alimentaires, l'organisation des marchés de proximité et l'intensification du contrôle".

Ainsi, l'approvisionnement du marché en huile de table et en sucre blanc a été renforcé, avec l'injection de quantités supplémentaires dès janvier dernier, atteignant 2.400 tonnes d'huile/jour au lieu de 1.600 tonnes (niveau actuel de consommation), tandis que la production de sucre a été portée à 2.750 tonnes/jour contre 1.889 tonnes actuellement consommées.

Le ministre a également fait montre de la mise en place d'un programme exceptionnel d'importation de 13.000 tonnes de viandes rouges spécialement pour le mois de Ramadhan, rappelant que la quantité consacrée pour le mois sacré en 2024 s'élevait à 9.000 tonnes,

ce qui a permis de "maîtriser les prix de ce produit de base". Dans le même cadre, il a été décidé de prolonger le système de quotas supplémentaires de blé dur, qui représentent 20% de la capacité de production, au profit de 165 minorités (semoule), afin d'atteindre 60%, tout en injectant des quantités supplémentaires de lait subventionné, à savoir 3.000 tonnes de lait en poudre. Au volet administratif et procédural, les mesures prises prévoient la "prise en charge totale" des dossiers d'importation soumis par les importateurs, afin d'accélérer la délivrance d'autorisations sanitaires préalables d'importation pour les 88 importateurs en activité actuellement, afin de leur permettre d'entamer les démarches d'importation et permettre ainsi l'acheminement des produits avant le mois de Ramadhan.

Le ministère a programmé l'ouverture de 522 marchés de proximité dans toutes les daïras du pays, qui ouvriront leurs portes à la mi-février, soit deux semaines avant le mois de Ramadhan, tout en autorisant la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits de grande consommation.

Outre un programme de solidarité pour soutenir le secteur de la solidarité nationale dans l'encadrement du "Coffin de Ramadhan 2025", a rassuré le ministre.

Concernant le contrôle des inspections aux frontières commerciales, M. Zitouni a affirmé que les dossiers d'importation étaient "traités rapidement" afin de réduire la durée de séjour des conteneurs dans les zones sous douane, en vue "d'approvisionner le marché en produits importés dans des délais records".

Le ministre a également fait savoir que les arrêts techniques des unités industrielles et de transformation seraient suspendus "pendant cette période pour garantir la continuité de l'approvisionnement du marché", ajoutant que le mois de Ramadhan prochain verrait la mobilisation de toutes les équipes spécialisées pour suivre les chaînes d'approvisionnement et de distribution des légumes et fruits dans les marchés de gros et de détail, outre la suspension du programme des repos hebdomadaires des marchés de gros jusqu'à la fin du mois sacré.

DOUANES**Les mesures du projet de loi de finances 2025 visent à améliorer le climat des affaires en Algérie**

Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, a souligné l'importance des mesures prévues dans la loi de finances 2025, qui visent à améliorer le climat des affaires et d'investissement en Algérie, à encourager le développement, la diversification économique et les exportations, à travers de nombreuses facilités douanières.

Dans son allocution lors d'un séminaire régional ayant pour thème "consolidation de l'économie nationale et promotion des exportations à travers les facilités douanières", organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en collaboration avec la Direction générale des Douanes et les autorités locales, a précisé que "la Direction générale des douanes, en exécution des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des instructions des autorités compétentes, a entamé de nombreuses réformes, notamment la modernisation de ses méthodes de travail, le renforcement de la numérisation de ses services, la connexion avec les différentes entités liées au commerce extérieur, la facilitation des procédures douanières et l'accompagnement des opérateurs économiques".

En réponse aux préoccupations des opérateurs économiques des wilayas de l'Ouest du pays présents au séminaire, concernant notamment l'exportation des produits nationaux, M. Bakhouch a indiqué que "cette rencontre entre la Direction générale des Douanes, le CREA et les opérateurs économiques vise à offrir les opportunités de débattre ces préoccupations et à étudier des solutions en collaboration avec toutes les parties prenantes dans le domaine du commerce extérieur, y compris les institutions bancaires, afin de trouver des solutions permettant l'accès réussi des produits nationaux aux marchés étrangers".

De son côté, le secrétaire général du CREA, Ali Oumella, a estimé dans son allocution que la nouvelle méthodologie adoptée par les autorités publiques, ces dernières années, pour l'élaboration des lois de finances est "un indicateur de la qualité de la gouvernance dans le domaine économique en Algérie".

Ali Oumella a rappelé que "la méthodologie basée sur la transparence, le dialogue et l'inclusion de toutes les parties prenantes dans les discussions autour du projet de loi de finances avant son examen par le Parlement a contribué à résoudre de nombreuses anomalies qui affectaient négativement la performance des opérateurs économiques".

Le Secrétaire général du Conseil a salué la politique du gouvernement, ces dernières années, qui a consisté à organiser les activités économiques et l'investissement à travers des lois spécifiques, en séparant les questions économiques des lois de finances, qui se concentrent désormais sur les aspects budgétaires, douaniers et fiscaux.

Le directeur de la Législation, de la réglementation et des systèmes douaniers à la Direction générale des Douanes, le Contrôleur général principal, Adel Habsa, a présenté un aperçu des réformes entreprises par la Direction générale des douanes, ces dernières années "pour renforcer la transparence, accélérer les procédures douanières, réduire les délais de traitement des dossiers et d'autres actions visant à améliorer le climat des affaires et le commerce extérieur en Algérie".

De son côté, le Contrôleur général principal, Redouane Boutaleb, responsable du projet de numérisation au sein de la Direction générale des Douanes, a présenté un exposé sur cette opération qui a visé les services et les activités de la Direction ces dernières années, indiquant à ce propos que cette opération « a permis la création d'un centre de données, le développement et l'extension du réseau de communication, ainsi que l'amélioration des logiciels ».

C'est un travail continu qui est en cours de mise à jour et de développement permanent», a-t-il ajouté. A la fin du colloque, plusieurs décisions d'agrément de la Direction générale des Douanes ont été remises à des opérateurs économiques, leur permettant d'accéder facilement aux services du secteur des douanes.

TRANSPORTS**Alger : projets prometteurs pour l'extension des lignes de métro et de tramway (ministre)**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a fait état, jeudi à Alger, de projets prometteurs pour l'extension des lignes de métro et de tramway d'Alger, dont certains sont en cours de réalisation et d'autres prévus dans l'avenir, dans le but d'améliorer le service public et le cadre de vie des citoyens.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Zerkani Souleyman, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Sayoud a précisé que la "vision stratégique pour le développement et la modernisation d'Alger", présentée récemment au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'aux cadres de l'Etat, inclut les projets du plan blanc pour l'aménagement urbain et la réhabilitation des bâtiments, du plan jaune dédié aux transports et à la mobilité, et du plan bleu portant sur la modernisation de la façade maritime.

Répondant à une question sur l'extension du réseau du métro et du tramway d'Alger vers les communes de Larbaa, Sidi Moussa et Bougara, ainsi que vers certaines communes de la wilaya de Blida, à l'instar de Haouch Rih, le ministre a indiqué que le plan jaune englobe des projets prometteurs dont l'extension des lignes de métro et de tramway à l'avenir, certains étant déjà en cours et d'autres à venir, toujours dans l'optique d'améliorer le service public et les conditions de vie des citoyens.

Le ministre a également souligné que la proximité entre les wilayas d'Alger et de Blida, notamment avec l'expansion des nouvelles agglomérations permettrait une meilleure coordination entre les autorités locales d'Alger et de Blida, afin de faciliter les déplacements entre ces deux wilayas limítrophes.

Par ailleurs, en réponse à une question liée au parachèvement du projet du Tramway de Ouargla sur un linéaire de 2,8 km, M. Sayoud a indiqué que ses services œuvrent, en coordination avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, à sa réalisation, à travers l'inscription de l'opération au titre des prochaines lois de finances, compte tenu de son importance majeure pour les citoyens.

Concernant l'extension de l'aéroport de Ouargla, le ministre a expliqué qu'une demande d'inscription de l'opération avait été formulée, mais n'a pas encore reçu le feu vert, affirmant que son secteur étudie actuellement avec l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires d'Alger (EGASA) la possibilité de prendre en charge le financement de cette opération et de lancer les travaux, en attendant l'inscription d'une partie de l'opération dans les prochaines lois de finances.

Il a également rappelé que plusieurs projets avaient été réalisés et réceptionnés au niveau de cet aéroport, soulignant que ses services s'emploient actuellement à mobiliser les ressources financières nécessaires au parachèvement des travaux.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**Inauguration de la société Etudes et Réalisations en énergies renouvelables à Alger**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, jeudi à Alger, en compagnie du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, à l'inauguration de la société Etudes et réalisations en énergies renouvelables (ER2) relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ainsi que de deux (2) plateformes technologiques spécialisées dans le domaine des énergies renouvelables.

A cette occasion, M. Baddari a affirmé que l'inauguration de l'ER2, filiale commerciale du CDER, "traduit la volonté de mettre les résultats de la recherche scientifique

HISTOIRE**Les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien un "crime horrible" qui fait encore des victimes (historiens)**

Les explosions nucléaires commises par la France coloniale dans le Sahara algérien sont un "crime horrible" qui continue de faire des victimes et qui engendre encore des malformations congénitales chez les nouveaux nés dans cette région du pays, ont dénoncé hier à Bouira des participants à un colloque national sur la Révolution du 1er novembre 1945.

S'exprimant lors de cette rencontre organisée en hommage au défunt Rabah Bitat, les intervenants ont dénoncé les conséquences atroces et les maladies congénitales que continuent d'engendrer les effets des explosions nucléaires perpétrées par la France coloniale dans le Sahara algérien et dont la première était celle de la "Gerbaise bleue" à Reggane, le 13 février 1960. Dans son intervention, l'enseignant et chercheur en histoire, Zidine Kassimi, a qualifié ces explosions de "crime abominable", qui, a-t-il dit, continue de faire des victimes et cause des malformations congénitales chez les nouveau-nés parmi les populations de cette région du pays.

S'exprimant à l'ouverture du Colloque, le secrétaire national de la Coordination nationale pour la préservation de la mémoire et du patrimoine historique (CNPMPH), Ali Boudraâ, a évoqué ces événements douloureux, les qualifiant de "crime



indescriptible". Au cours de ce colloque national, les participants ont rendu un vibrant hommage au grand patriote et moudjahid Rabah Bitat, mettant l'accent sur les différentes

haltes ayant marqué son parcours et son combat héroïque, l'un des six chefs historiques ayant allumé le flambeau de la Révolution du 1er novembre 1954.

PARTIS**Le Parti des travailleurs tient la première session de son bureau politique pour 2025**

Le Parti des Travailleurs (PT) a tenu, vendredi à Alger, la première session de son bureau politique pour l'année 2025, consacrée à la présentation du bilan des activités du parti et aux objectifs à fixer pour la prochaine étape.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de cette session, la Secrétaire générale

du parti, Mme Louisa Hanoune a précisé que cette session permettra d'évaluer l'activité politique et organisationnelle du parti, au niveau national", rappelant à ce propos, "les rencontres intensives" tenues par sa formation politique à l'échelle nationale et "l'ambitieux programme proposé par les jeunes du

parti". Mme Hanoune a ajouté que son parti a émis des observations et des propositions concernant les projets de loi relatifs aux partis politiques et aux associations et sur les projets de loi sur la commune et la wilaya. Au plan international, la SG du PT a salué la position ferme du peuple palestinien rejetant les tenta-

tives d'expatriation, mettant en garde contre les plans visant à "vider Ghaza de ses habitants".

Elle a appelé à accélérer l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Ghaza, soulignant que l'Algérie était à l'avant-garde des pays soutenant le peuple palestinien.

Le FFS tient une session extraordinaire de son Conseil national

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a tenu, vendredi à Alger, une session extraordinaire de son Conseil national consacrée à l'examen des avant-projets de loi relatifs aux partis politiques et aux associations, et à la présentation des propositions du parti concernant les avant-projets de loi sur la commune et la wilaya. Dans son allocution, le premier Secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche a mis l'accent sur l'importance du rôle des partis politiques, des syndicats

et des acteurs de la société civile dans "l'encadrement de la société et sa mobilisation autour des grands enjeux nationaux". Il a insisté sur la nécessité de renforcer le front interne pour relever les différents défis, soulignant que sa formation politique a procédé à l'installation de groupes de travail composés d'experts et d'universitaires pour présenter les propositions du parti sur les avant-projets des textes de lois soumis au débat.

PARLEMENT**Une délégation parlementaire algérienne participe à Bruxelles à la réunion du groupe de travail sur le financement de l'AP-UpM**

Une délégation parlementaire algérienne a pris part, jeudi à Bruxelles, à la réunion du groupe de travail sur le financement et la révision du règlement intérieur de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM), indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les participants à cette réunion ont souligné "la nécessité d'accélérer la création du Secrétariat général permanent de l'Assemblée parlementaire pour impulser l'action parlementaire euro-méditerranéenne commune, à la lumière des transformation et

mutations que connaît le monde", selon le communiqué. La délégation algérienne est composée du vice-président de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, Omar Dadi Adoun, du député Noureddine Habib et de la membre de l'Assemblée populaire nationale Fatima Rebai, en qualité de vice-présidente de la commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens de l'AP-UpM.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

sur le marché et de répondre aux besoins de la société et permettre à l'université de contribuer au développement de l'économie nationale". Il a aussi souligné que la recherche scientifique "évolue progressivement vers la 4e génération, contribuant ainsi au développement du secteur des énergies renouvelables, notamment à travers les services fournis par la plateforme technologique de mesures photovoltaïques et celle dédiée aux prototypes d'éoliennes". De son côté, M. Yassaâ a mis en avant l'importance des nouvelles structures mises en place au sein du CDER, qui vont permettre de "favoriser la transition énergétique et d'accélérer la mise en œuvre des pro-

jets en énergies renouvelables, notamment ceux liés à l'énergie solaire et photovoltaïque, tout en garantissant le contrôle de la qualité des panneaux solaires". Il a également évoqué "l'élargissement des domaines de coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de développer l'hydrogène vert et bénéficier de l'expérience des ressources humaines du CDER". A noter que l'ER2 est chargée de plusieurs missions, dont la réalisation de centrales photovoltaïques et le contrôle de la qualité et de la conformité des équipements photovoltaïques aux normes internationales.

CONSTANTINE

Dédoublement de la RN 27 : livraison de l'axe durant le 4^e trimestre de 2025 (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a annoncé, jeudi, que l'axe de Constantine du projet de dédoublement de la RN 27 reliant Constantine, Mila et Jijel, sera livré durant le 4^e trimestre de l'année en cours.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que le dédoublement de la RN 27 qui relie les wilayas de Constantine, Mila et Jijel, sur une distance totale de 72 km, sera réalisé en plusieurs étapes, conformément aux priorités du secteur et aux moyens financiers disponibles. Concernant l'axe de Constantine, le ministre a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet qui s'étend sur 27,4 km, dont 9 km de route à double voie, a atteint 30 %, et sera achevé durant le 4^e trimestre de 2025, ajoutant que la longueur du tronçon restant est de 18,4 km.

Concernant l'axe de Jijel, M. Rekhroukh a expliqué que le projet a été proposé dans de précédents programmes, mais le plafon-



nement des dotations financières a empêché son inscription, ajoutant que le secteur entend proposer la réalisation du dédoublement de la voie sur une distance de 18 km, au titre du budget de l'exercice 2026.

Quant à l'axe de Mila, le même responsable a fait savoir que la route comprend 1 km à double voie et 30,75 km à sens unique, précisant que le dédoublement de cet axe sera proposé sur une distance de 19,40 km au titre du budget de 2026,

tandis que le tronçon restant d'une longueur de 11,35 km, sera proposé dans les programmes à venir.

Répondant à une question sur le projet de dédoublement du chemin de wilaya (CW) n°42, reliant la wilaya de Bordj Bou Arreridj et la commune de Bordj Ghedir, le ministre a estimé que cet axe constitue "un lien stratégique" entre Bordj Bou Arreridj et les wilayas du Sud-Est, comme Batna, M'sila et Biskra, notant que les procé-

dures administratives sont en cours en vue de sa classification comme route nationale, car remplaçant les normes techniques et d'ingénierie agréées.

Quant au raccordement de la wilaya de M'sila à l'autoroute Est-Ouest, via Bordj Bou Arreridj,

M. Rekhroukh a expliqué que la wilaya est reliée à l'autoroute, via quatre pénétrantes à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira et Médéa.

Et de relever que certains tronçons ont connu des opérations de dédoublement, tandis que des projets supplémentaires seront proposés au titre du budget de 2026.

Quant à la 4^e pénétrante via la 4^e rocade (Bordj Bou Arreridj - Khemis Miliana), le ministre a affirmé que les travaux de réalisation du tronçon reliant l'autoroute Est-Ouest à Khemis Miliana et Berrouaghia dans la wilaya de Médéa sont à un stade avancé, dans l'attente de l'inscription des opérations des tronçons restants.

BORDJ BADJI MOKHTAR De nouveaux projets énergétiques pour renforcer le réseau d'électricité à Timiaouine (Sonelgaz)

De nouveaux projets énergétiques sont en cours de réalisation pour renforcer le réseau d'électricité dans la commune frontalière de Timiaouine (150 km à l'extrême sud de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar), rapporte samedi un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Il s'agit notamment de l'installation d'une nouvelle turbine au niveau de la centrale de production électrique de la région, la réalisation de trois (3) départs et la mise place de cinq (5) générateurs électriques d'une capacité de 2 mégawatts, ainsi que de trois (3) nouveaux transformateurs électriques, avec un total de 190 branchements et ce, pour satisfaire la demande croissante des clients en matière d'électricité, a-t-on indiqué.

Un montant de près de 500 millions dinars a été dédié à la concrétisation de ces opérations, a-t-on ajouté, précisant que la longueur globale du réseau est de 57 kilomètres.

Ces nouveaux projets, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement du réseau d'électricité dans les régions du grand sud du pays, permettront une alimentation suffisante en cette énergie au profit des habitants de la région de Timiaouine.

Il s'agit aussi de promouvoir le développement local en assurant le raccordement au réseau d'électricité des exploitations agricoles et divers sociétés de production, selon la même source.

Ces projets s'inscrivent aussi dans le cadre des efforts de la Sonelgaz pour répondre aux demandes des clients, à travers l'amélioration de la qualité du service de distribution de cette énergie, a-t-on encore fait savoir.

MOSTAGANEM

Aménagement de la mosquée "Badr" à caractère historique et de son environnement pour plus de 120 millions DA

Un projet d'aménagement de la mosquée "Badr", dotée d'un caractère historique et patrimonial, ainsi que de son environnement, est actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement de plus de 120 millions de dinars, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya.

Selon la même source, le projet de réhabilitation de la mosquée, qui souffrait d'un état de dégradation avancé, a atteint un taux d'avancement de 75 %.

Un montant de 70 millions de dinars a été alloué pour la réhabilitation de ce monument situé au centre-ville et les travaux actuels concernent le renforcement du toit de la salle de prière. De plus, la bi-

bliothèque attenante à la mosquée bénéficie d'un autre projet d'aménagement de sa façade extérieure dans un style islamique approprié, pour un montant de 55 millions de dinars.

Le taux d'avancement de ces travaux est de 85 %.

Au préalable, la place adjacente à ce monument religieux, la place 1^{er} novembre 1954, a été aménagée avec un budget de 65 millions de dinars, en attendant le lancement d'une quatrième opération visant à réhabiliter les anciens bâtiments et les principales artères du centre-ville, ont ajouté les mêmes services.

Un montant de 100 millions DA a été affecté à ces opérations urgentes, dont 44 millions pour la ré-

fection et la modernisation des routes. La mosquée "Badr" est l'un des plus anciens lieux de culte de la wilaya de Mostaganem.

Au 18^e siècle, elle était une petite mosquée avant d'être démolie par l'occupation française et transformée en église "Saint-Baptiste Catholique" en 1847, selon un design roman, inaugurée par Louis III.

Dans les années 1970, l'église a été reconvertisse en mosquée "Badr", des travaux de restauration ont été effectués, et un minaret a été construit. La mosquée a été officiellement inaugurée, le 16 avril 1981.

Après 176 ans, ce site religieux reste un monument grandiose et un patrimoine de la ville de Mostaganem, selon des sources historiques.

BORDJ BOU ARRERIDJ

10 milliards DA pour les projets de développement des divers secteurs en 2025

Une enveloppe financière estimée à 10 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au cours de l'année 2025 pour la réalisation de plusieurs projets de développement au profit des divers secteurs, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif, local Kamel Nouicer.

Intervenant au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya avec des investisseurs et des opérateurs économiques sur les opportunités d'investissement et les perspectives de développement de la wilaya, le même responsable a affirmé que l'accent sera porté sur le secteur de l'habitat qui comporte la réalisation de près de 20.000 logements de divers types pour répondre aux besoins exprimés. Il a

également relevé qu'il est prévu d'élèver le montant de ce financement au cours du second semestre de l'année en cours au titre du budget complémentaire, soulignant à ce propos le rôle central des dépenses publiques dans l'amélioration de l'environnement économique dans la wilaya.

M. Nouicer a rappelé que les dépenses d'investissement en 2024 avaient atteint 23 milliards DA au titre des divers programmes et fonds publics, relevant que ces crédits ont visé à répondre aux besoins des citoyens mais aussi à encourager l'investissement local et à mettre en place un environnement attractif des investissements.

Les deux secteurs des travaux pu-

blics et des ressources en eau ont enregistré les taux les plus importants de consommation des crédits au regard des grands projets de ces deux secteurs visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et des services publics assurés, a-t-il affirmé.

Le secteur des travaux publics a connu ainsi la réalisation d'opérations de doublement de routes, de voies de contournement des villes et de réhabilitation de nombreux tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, tandis que celui des ressources en eau a vu le lancement de programmes d'urgence sur le moyen et le long termes pour assurer l'eau à la majorité des communes de la wilaya.

ORAN

50 millions DA pour l'aménagement de l'environnement extérieur de l'ancien siège de l'APC

La wilaya d'Oran a alloué un montant de 150 millions DA pour aménager l'environnement extérieur de l'ancien siège de l'APC d'Oran, actuellement en cours de réhabilitation à grande échelle, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de la wilaya.

Selon la cellule de communication de la wilaya, le projet s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'APC d'Oran, connu sous le nom de "bâtiment des lions", en particulier de son environnement et du centre-ville d'Oran, sachant que les travaux débuteront, prochainement, pour être prêts à la réception et la réutilisation du bâtiment, après plusieurs années de fermeture.

Les services de la wilaya ont déjà alloué 750 millions de dinars pour le projet de réhabilitation de l'ancien siège de l'APC d'Oran situé au niveau de la place "1^{er} Novembre" au centre-ville d'Oran.

Ce projet, dont les travaux ont démarré, il y a quelques mois, avance à un bon rythme, a précisé le président d'APC d'Oran, Amine Al-louche.

D'autre part, selon la même source, un programme de restauration de plusieurs bâtiments dans le quartier de Sidi El-Houari sera pris en charge par la wilaya, dans le cadre d'une vaste opération de réhabilitation de ce vieux quartier.

Cette opération inclura la construction de nouveaux bâtiments dans le même style architectural que ceux récemment démolis, ainsi que le relogement de leurs habitants en raison de leur dégradation, qui constituait un danger pour les résidents et les passants.

ENERGIE

Sonelgaz: signature d'un mémorandum d'entente avec Siemens Energy

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, la signature d'un mémorandum d'entente avec l'allemand Siemens Energy, visant à définir les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties afin de renforcer les capacités techniques et technologiques de Sonelgaz.

La signature a eu lieu en marge de la visite de travail qu'effectue le Président-Directeur Général de Sonelgaz, Mouard Adjali, à Berlin (Allemagne), du 5 au 7 février en cours, pour rencontrer les principaux responsables de la société "Siemens Energy", à leur tête le PDG Christian Bruch, ajoute le communiqué.

Le mémorandum d'entente a été signé par M. Adjali et son homologue de la société allemande,

M. Christian Bruch, précise le communiqué, soulignant que cet accord s'inscrit dans le cadre "des efforts de Sonelgaz pour mettre en œuvre les directives des hautes autorités du pays relatives à la diversification des exportations hors hydrocarbures, et l'élargissement du réseau des partenaires internationaux, notamment européens".

A cet égard, le Groupe a précisé que le mémorandum d'entente définit les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties, incluant le développement et l'intégration de nouveaux moyens de production, et la maintenance des installations de production d'électricité conventionnelle ou renouvelables, ainsi que le développement et la fourniture d'équipements électriques pour les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

En sus de la formation dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ce partenariat assurera l'accompagnement en matière de réhabilitation des équipements électriques et gaziers, ainsi que le transfert de la technologie en matière de forgeage à chaud des composants des turbines à gaz avec une technique "SIEMENS".

Dans le cadre de cette coopération, il s'agira également de sceller un partenariat dans le domaine de la maintenance des moyens de production et de transport de l'électricité dans la région MENA.

Cette action stratégique menée dans le cadre du partenariat entre "Sonelgaz" et "Siemens Energy" traduit "l'engagement des deux parties à œuvrer ensemble au renforcement de l'innovation dans le secteur de l'énergie et au soutien des capacités techniques et technologiques pour la réalisation des objectifs de la diversification économique et du développement durable en Algérie et dans la région", selon le Groupe.

La réunion de M. Adjali avec M. Bruch s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions autour du renforcement des opportunités de partenariat entre les deux sociétés dans le domaine énergétique, précisé la même source, ajoutant que la visite de M. Adjali en Allemagne fait suite à l'audience qu'il a accordée, décembre dernier au siège de la direction générale du Groupe à Alger, au directeur général Région MENA de "Siemens Energy", lors de laquelle il lui a remis une invitation officielle pour visiter la société allemande.

COMMERCE

Révision globale du cadre législatif et élargissement de l'investissement dans les grandes surfaces (ministre)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné, jeudi à Alger, que son secteur connaît en 2025 une révision globale du cadre législatif et réglementaire de la pratique commerciale en promulguant de nouvelle loi et en actualisant d'autres textes pour accompagner les mutations commerciales, ajoutant qu'il sera procédé à l'élaboration d'un plan national d'urbanisme commercial tout en élargissant l'investissement dans les grandes surfaces commerciales.

Lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, le ministre a souligné qu'il s'agissait de l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution.

Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle et les modalités de la conformité des produits importés via les frontières.

S'agissant du volet relatif à la régulation et à l'organisation du marché national, le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, à l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route nationale permettant une exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, tout en intégrant les intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, selon le ministre.

Dans ce sens, il a fait savoir que l'année 2025 sera marquée par la relance de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), qui "dispose actuellement de 9 marchés régionaux de fruits et légumes tout en lui consacrant un plan de modernisation et de développement de ses activités afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché na-



tional avec les différents produits agricoles et alimentaires, en sus de lui permettre de sceller des partenariats économiques rentables".

Aussi, le plan ministériel annuel prévoit la poursuite "des efforts de modernisation des modes de gestion et de numérisation des procédures au sein des services extérieurs sous tutelle, en sus du renforcement de la qualité et de l'efficacité des décisions tant au niveau central que local, selon une vision globale orientée vers l'avenir".

Affirmant l'importance de l'approche participative adoptée par son secteur visant à consolider les acquis socio-économiques réalisés par l'Algérie au cours des dernières années, le ministre a mis en avant le rôle du secteur privé dans le développement du réseau de commercialisation, de distribution et de moralisation de l'activité commerciale, et dans "la concrétisation des investissements proposés aux grands centres et espaces commerciaux selon les normes internationales".

Le ministre a également fait savoir que l'année 2025 sera marquée par le lancement de partenariats économiques prometteurs avec des investisseurs étrangers en vue de créer des bases commerciales et de grands centres de distribution, à même d'éliminer définitivement les éventuelles anomalies en matière de dis-

tribution des produits agricoles et de consommation, assurant leur accès direct au consommateur, sans obstacles ni intermédiaires illégaux".

Pour ce qui est du contrôle, le ministre a précisé que les mesures envisagées avaient pour objectif de lutter contre toutes les formes de pratiques commerciales illicites, de monopole et de spéculation, en veillant au respect des prix et des marges bénéficiaires réglementées pour les produits alimentaires de large consommation, en numérisant toutes les procédures de contrôle des activités commerciales, en renforçant le contrôle du E-commerce, et en modernisant les dispositifs de contrôle au niveau des ports.

Dans ce contexte, M. Zitouni a également annoncé la création d'une carte nationale des laboratoires d'analyses (GEOLAB), qui sera généralisée à tous les secteurs, l'élargissement des compétences de cinq (5) laboratoires pour inclure les analyses de précision, et la mise en service de cinq (5) nouveau laboratoires au titre de l'année 2025, qui s'ajouteront aux 37 labos actifs".

Le tissu économique national s'est renforcé avec plus de 65.000 nouveaux opérateurs en 2024

Abordant le bilan de prise en charge de la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen et de l'assurance de la pérennité de l'approvisionnement en produits de base, durant l'année écoulée, M. Zitouni a affirmé que dans le cadre des mesures d'indemnisation du différentiel du prix pour l'huile alimentaire et le sucre blanc, il s'élève à 98,8 % Mds de DA, tandis que celui du produit du café vert s'élève à 2,99 Mds de DA.

Quant à l'indemnisation des coûts du transport terrestre des marchandises destinées aux wilayas du Sud, un montant estimé à 957,1 millions de DA pour des quantités estimées à 241.088 tonnes de différents produits.

Dans le domaine du commerce de troc avec les Etats frontaliers du Sud du pays, le ministère a recensé 195 commerçants au niveau de 10 wilayas concernées par l'entrée de différents produits provenant du Mali et du Niger, dont la valeur s'élève à 8,3 Mds de DA et la sortie de produits algérien d'une valeur de 4,9 Mds de DA.

Après avoir salué la dynamique qu'enregistre l'Algérie, dans le sillage des réformes économiques, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zitouni a fait état de l'évolution du tissu économique dans le pays, à savoir que le nombre global des registres de commerce au niveau national, a atteint jusqu'au 2 février courant, 2.358.314 entreprises principales et secondaires".

Ces entreprises sont réparties en termes de nature juridique, en 2.100.839 personnes physiques et en 257.475 personnes morales", ajoutant que le volume global du tissu économique enregistré, à ce jour, représente une hausse de 65.503 registres de commerce entre les deux années 2024 et 2025.

INDUSTRIE

Saidal : lancement prochain d'un projet de production de matière première pour les traitements anticancéreux (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux qui sera réalisé par le groupe Saidal dans la wilaya de Sétif.

Le ministre s'exprimait, dans un point de presse animé, à l'issue d'une visite effectuée en compagnie du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, au 19ème Salon international de la pharmacie (Siphal 2025), qui se tient du 5 au 8 février courant au Palais des expositions des Pins martimes (Alger).

Dans ce cadre, M. Koudri a affirmé que "le groupe Saidal va lancer dans quelques mois la réalisation d'un projet de production de la matière première destinée à la fabrication des traitements d'oncologie au niveau de la wilaya de Sétif". Selon le ministre, "ce projet, qui s'inscrit dans la stratégie du groupe visant la

production des matières premières pour les différents médicaments fabriqués localement, sera réalisé dans un délai de 12 à 18 mois".

"Les producteurs locaux vont trouver leur source d'approvisionnement en matière première disponible en Algérie", a-t-il mentionné, tout en assurant que "les produits de Saidal qui seront fabriqués à base de la matière locale, seront certifiés selon les normes internationales et pourraient même être commercialisés en Europe et aux Etats-Unis".

Dans ce contexte, le ministre a souligné que "la production pharmaceutique nationale a connu un développement important ces dernières années, notamment pour les traitements anticancéreux grâce au lancement de plusieurs projets dans ce domaine".

M. Koudri a fait état de 14 projets lancés dans le domaine de l'oncologie, dont 10 projets ont déjà reçu, a-t-il indiqué, des agréments par les services concernés et que les quatre autres

seront agréés prochainement. S'agissant de la distribution des traitements anticancéreux, assurée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), il a fait savoir qu'une réflexion est en cours pour associer à cette mission les officines, notamment pour les traitements en forme sèche.

À ce propos, il a appelé à l'élargissement des partenariats entre les opérateurs pharmaceutiques des secteurs public et privé en vue "d'assurer aux malades le maximum de confort en matière de médicaments innovants".

Lors de sa visite au 19ème Salon international de la pharmacie (Siphal 2025), le ministre a sillonné plusieurs stands des exposants nationaux et internationaux, notamment du groupe Saidal, de l'ANSS, de la PCH et de laboratoires pharmaceutiques privés qui ont pris part à cette édition sous le thème "La pharmacie dans la prise en charge du Cancer".

Le ministre s'est rendu aussi aux stands des associations et organisations professionnelles du secteur de la pharmacie, notamment l'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA), l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA), ainsi que le stand de la faculté de pharmacie.

À cette occasion, il a suivi des présentations sur les différents produits et dispositifs fabriqués localement ainsi que des explications sur le processus de production des médicaments au niveau des unités, tout en s'enquérant des préoccupations soulevées par certains intervenants sur le marché du médicament.

Dans ses échanges avec les exposants, M. Koudri a insisté sur la nécessité de veiller à la disponibilité des traitements thérapeutiques et à assurer un approvisionnement régulier et un stock suffisant, en appelant les acteurs du secteur à favoriser la production locale avec le respect des normes de qualité et de fiabilité.

APS

MONNAIES

Le dollar en hausse face à l'euro, la livre britannique perd du terrain

Le dollar se renforce vendredi, porté par des données sur l'emploi aux Etats-Unis qui laissent présager d'un maintien par la banque centrale américaine (Fed) de ses taux à leur niveau actuel.

Les dernières données du ministère du Travail américain ont fait état de 143.000 emplois créés en janvier, en déçus du consensus des analystes compilé par Briefing.com (155.000 créations d'emploi), mais aussi d'un taux de chômage en recul, à 4% sur le premier mois de l'année, là où il était attendu stable à 4,1%.

Surtout, ce rapport inclut la révision des créations d'emploi aux Etats-Unis sur les douze derniers mois jusqu'à mars 2024, ajustées en baisse de 589.000.

Lors de sa dernière réu-



nion en janvier, la Fed a opté pour laisser ses taux inchangés, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

Vers 19H10 GMT, le billet vert avançait de 0,54% par rapport à l'euro, à 1,0328 dollars.

De son côté, la livre britannique continuait de reculer après sa lourde chute de la veille, lâchant 0,23% à 1,2407 dollars pour une livre.

Mercredi, la Banque d'Angleterre (BoE) a sans surprise abaissé jeudi son taux directeur à 4,5%, mais a aussi divisé par deux sa prévision de croissance pour l'année en cours, face à une économie britannique déjà à la peine et menacée par les droits de douane américains.

PÉTROLE

Le prix du baril de Brent à près de 75 dollars

Les cours du pétrole montaient vendredi, où le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,77% à 74,86 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), gagnait 0,75% à 71,14 dollars.

Les observateurs du marché notent un redressement du prix de l'or noir malgré les perspectives économiques mondiales assombries par la réurgence de guerres commerciales.

ETATS UNIS

Le taux de chômage a encore reculé en janvier à 4%

Le taux de chômage a encore reculé en janvier aux Etats-Unis pour atteindre 4%, un niveau considéré comme celui du plein emploi.

Selon les données publiées vendredi par le département du Travail, le taux de chômage a reculé à 4%.

Les analystes l'attendaient inchangé à 4,1%.

Dans le même temps, le pays a continué de créer des emplois (+143.000), mais moins qu'attendu par les analystes.

Les créations d'emploi avaient été nettement plus nombreuses en décembre, dont les chiffres ont été révisés à la hausse (307.000 créations d'emploi contre 256.000 initialement).

Le département du Travail relève que le niveau d'emplois créés en janvier reste proche de la moyenne relevée en 2024 (166.000).

Les secteurs ayant embauché le plus sont la santé, le commerce de détail et l'assistance sociale, est-il souligné. A l'inverse, la main-d'œuvre a reculé dans les secteurs de l'extraction de matières premières, de pétrole et de gaz.

Sur un mois, les salaires ont progressé de 0,5%, au-delà des attentes.

La confiance des consommateurs recule en février

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis a reculé au mois de février pour le deuxième mois de suite, marquant plus le pas que ne l'anticipaient les analystes, selon un indicateur publié vendredi.

L'indice évaluant cette confiance a reculé à 76,8% en février, contre 77,1% un mois plus tôt (chiffre révisé à la baisse), atteignant son plus bas niveau depuis juillet 2024, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan.

Les analystes l'attendaient nettement plus haut, à 77,3%, selon le consensus compilé par Briefing.com.

L'enquête a été close au 4 février, deux semaines après le début du deuxième mandat du président américain Donald Trump, qui a notamment imposé 10% de droits de douane additionnels sur les produits venant de Chine.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris finit dans le rouge

La Bourse de Paris a reculé vendredi, après un recul du chômage aux Etats-Unis qui a fait s'éloigner les perspectives de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le CAC 40 a perdu 0,43% à 7.973,93 points, soit une baisse de 34,59 points.

La séance du jour a été consacrée au très attendu rapport sur l'emploi américain en janvier, qui a fait état d'un nouveau recul du chômage aux Etats-Unis, à 4,0%, contre 4,1% précédemment, alors

que les consensus des analystes attendaient une stagnation.

L'emploi est particulièrement scruté par la Fed pour déterminer sa politique monétaire. Un marché du travail dynamique, signe de bonne santé de l'économie, diminue le besoin de baisser ses taux. Les investisseurs parlent désormais massivement sur le maintien des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine lors de sa prochaine réunion en mars, dans la mesure où l'économie

aura moins besoin d'être soutenue. Or, une politique monétaire plus restrictive est défavorable aux actions.

Côté obligataire, les taux d'intérêt restaient stables en Europe, contrairement à la nette hausse observée aux Etats-Unis suite à la publication du rapport. L'emprunt à dix ans allemand, référencé sur le continent, est revenu à 2,36%, contre 2,37% la veille.

Son équivalent français est resté à 3,09%, au même niveau que jeudi.

Wall Street termine la semaine en baisse

La Bourse de New York a clôturé en baisse vendredi, minée par la crainte d'un retour de l'inflation qui pourrait retarder les perspectives de baisse de taux de la banque centrale américaine (Fed).

Le Dow Jones a reculé de 0,99%, l'indice Nasdaq a lâché 1,36% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,95%.

Le taux de chômage a encore reculé en janvier aux Etats-Unis pour atteindre 4%, un niveau considéré comme

celui du plein emploi, selon les données publiées vendredi par le département du Travail.

Les analystes l'attendaient inchangé à 4,1%, d'après le consensus des analystes compilé par Briefing.com.

Dans le même temps, le pays a continué de créer des emplois (+143.000), mais moins qu'attendu par les analystes.

L'institution monétaire américaine répond à la double mission d'assurer à la fois la

stabilité des prix - avec une cible d'inflation autour de 2% - et le plein emploi. Lors de sa dernière réunion en janvier, la Fed a opté pour laisser ses taux inchangés, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

L'indice évaluant cette confiance a reculé à 67,8% en février, contre 71,1% un mois plus tôt (chiffre révisé à la baisse), atteignant son plus bas niveau depuis juillet 2024, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan.

Wall Street attend la semaine prochaine la publication des indices de prix à la consommation, à la production, et les chiffres des ventes aux particuliers. Dans ce contexte, sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est nettement tendu à 4,49% contre 4,43% la veille en clôture. Ailleurs au tableau des valeurs, plusieurs résultats ont agité les investisseurs.

AFRIQUE

La BAD engage 2,5 milliards de dollars pour le développement d'infrastructures en Tanzanie (CAE)

La Banque africaine de développement (BAD) a engagé 2,5 milliards de dollars pour le développement de projets d'infrastructure prioritaires en Tanzanie, a annoncé la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

L'ingénieur en chef des transports de la BAD en Tanzanie, Mumina Wa-Kyendo, a précisé que les projets qui bénéficieront de ces fonds incluent le tronçon tanzanien de la route Tanzanie-Kenya de 400km reliant Bagamoyo, Pangani, Tanga, Horororo/Lunga Lunga, Mombasa et Malindi.

Cette route, en cours de construction

dans les deux pays, fait partie du Couloir de transport côtier d'Afrique de l'Est, qui s'étend de Lamu, au Kenya, à Mtwara, en Tanzanie.

M. Wa-Kyendo a discuté de ce financement à Tanga (nord-ouest) à la fin d'une mission d'inspection de deux jours du tronçon routier Bagamoyo-Pangani-Tanga par des experts du secrétariat de la CAE, des ministères tanzaniens des Transports et des Travaux publics, du ministère kényan des Routes et des Infrastructures, de l'Autorité de coordination du transit et des transports du couloir nord et de l'Agence de facilitation des

transports du couloir central, selon un communiqué de la CAE.

Il a estimé que le développement des infrastructures de transport était un facteur clé pour faciliter le commerce et l'intégration des pays. Selon lui, "nous devons avoir une région où les transports fonctionnent, mettre en place des routes et des chemins de fer répondant aux meilleures normes".

Le financement de la BAD est conditionné à la mise en œuvre efficace des projets, ce qui est essentiel pour débloquer des fonds supplémentaires, selon M. Wa-Kyendo cité par la CAE.

BOLIVIE

Le gouvernement vend son or pour pouvoir continuer à subventionner ses carburants

Confrontée à une grave crise économique, la Bolivie vend son or à l'étranger pour générer des liquidités et financer l'importation de carburants, distribués à des prix subventionnés, a révélé jeudi le ministre de l'Economie et des Finances. En 2024, la Banque centrale de Bolivie (BCB) a acheté au total 14,5 tonnes d'or au secteur minier pour les revendre à l'étranger et obtenir des devises, a indiqué Marcelo Montenegro.

Cela "ne nous probablement pas permis, pour le moment, d'augmenter le stock de réserves" d'or, mais cela a permis "que nous puissions acheter de l'essence, acheter du diesel", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec la presse étrangère. Le gouvernement a utilisé ses réserves internationales pendant des années pour financer sa politique de subventions. Cependant, ces ressources sont désormais quasiment épuisées. La Banque centrale a clôturé 2024 avec des réserves internationales d'une valeur de 1,9 milliard de dollars, dont seulement 50 millions étaient des liquidités, selon l'institution. Les ventes internationales de gaz, qui alimentaient ces fonds de devises, sont passées de représenter 54,4% des exportations boliviennes en 2013 à 18,8% en 2023, selon des données officielles.

La pénurie de dollars a engendré un marché parallèle, où la valeur de la monnaie américaine s'est envolée à 11,3 boliviens, tandis que le taux de change officiel - qui n'est plus accessible au public - est de 6,97. M. Montenegro a assuré que l'or commercialisé ne faisait pas partie des 22 tonnes que la banque centrale conserve en permanence dans ses réserves, conformément à la législation en vigueur. Si "les opérations" d'achat et de vente du métal doré "aident" à l'importation de carburants, les exportations des entreprises publiques continuent également de le faire, a souligné le ministre.

JEUNESSE

M. Hidaoui met en avant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes à besoins spécifiques

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui a mis en avant, jeudi, les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes à besoins spécifiques dans différents domaines, ainsi que l'attention particulière accordée à cette catégorie de la société.

Dans une déclaration à la presse, après avoir présidé, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, les travaux de la conférence nationale des jeunes à besoins spécifiques, qui s'est tenue à la Maison de la culture "Ahmed Aroua" à Koléa (wilaya de Tipasa), M. Hidaoui a évoqué l'arsenal juridique et les programmes nationaux mis en place pour la protection et la promotion de cette catégorie, soulignant les acquis réalisés dans la prise en charge des personnes à besoins spécifiques et les mesures prises pour les insérer dans la vie publique et dans

les différents domaines du développement.

Il a, en outre, précisé que cette conférence a vu la participation de jeunes de différentes régions du pays représentant la catégorie des personnes à besoins spécifiques, afin de faire connaître les efforts de l'Etat en leur faveur, de débattre de plusieurs thèmes relatifs principalement à leur implication dans la vie publique et d'écouter leurs préoccupations.

De son côté, Mme Mouloudji a abordé les mécanismes mis en place au profit de cette catégorie dans différents domaines, à l'instar de l'éducation spécialisée et les mesures d'insertion socioprofessionnelle, précisant que le secteur de la Solidarité



nationale supervise un réseau institutionnel dans le domaine de l'éducation spécialisée pour assurer un accompagnement et une prise en charge psychopédagogique des enfants à besoins

spécifiques, en sus des espaces dédiés aux enfants autistes.

Lors de cette conférence, organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, plusieurs thèmes liés aux domaines so-

ciprofessionnels et culturels concernant les personnes à besoins spécifiques ont été évoqués, avec pour objectif de formuler une série de recommandations à ce sujet.

ENVIRONNEMENT

Réalisation de plusieurs projets pour une gestion optimale des déchets dans plusieurs wilayas (ministre)

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, a annoncé, jeudi à Alger, la réalisation de plusieurs projets de gestion des déchets dans les wilayas de Sétif, Mostaganem et Médéa.

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou et de membres du Gouvernement, Mme Djilali a indiqué que la wilaya de Médéa, où 721 tonnes de déchets sont traitées quotidiennement, avait bénéficié de projets essentiels consistant dans la réalisation de huit (8) structures de gestion des déchets ménagers, trois (3) centres d'enfouissement technique (CET) et de cinq (5) décharges publiques contrôlées, permettant de répondre aux besoins de 51 communes sur 64,

soit un taux de couverture avoisinant les 80%, rappelant la fermeture de 18 décharges anarchiques. La ministre a exprimé la disponibilité de ses services à résoudre tous les problèmes de la wilaya, y compris celui de la décharge de Tablat, et à créer de nouveaux CET en vue de raccourcir les distances de transport des déchets.

A Mostaganem, cinq (5) CET de déchets ménagers, assimilés et inertes sont en cours de réalisation au niveau de 28 communes sur un total de 32, avec un taux d'avancement de 98%, et dont la réception est prévue prochainement, a indiqué Mme Djilali, précisant que 22 décharges anarchiques avaient été fermées dont certaines font l'objet d'examen en vue de leur réhabilitation.

Le ministre de l'Environnement a, dans ce contexte, fait état de "la mise en service prochaine d'un centre de tri des déchets réalisé au CET de la

commune de Sayada, dans le cadre d'un partenariat Algéro-belge, en sus de la réalisation d'une plateforme de compostage, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois, au profit de l'agriculture locale".

La wilaya de Mostaganem a également bénéficié d'une station de traitement de lixivias (en cours de réalisation), pour une enveloppe financière d'environ 200 millions de DA, autre programme pour la réhabilitation des dunes de Chaïbia et Cap Ivi, pour un montant s'élevant à plus de 70 millions de DA.

Concernant la wilaya de Sétif, la ministre a assuré que le problème de la décharge anarchique de Chaaba El-Hamra, située sur une nappe phréatique de plus de 9 hectares, sera prochainement résolu, la décharge devant être déplacée vers un nouveau site, avec laval du secteur de l'hydraulique".

SOLIDARITÉ

Plus de 170 millions DA consacrées aux opérations de solidarité du mois de Ramadhan à Constantine

Une enveloppe financière estimée à 176 millions DA a été allouée dans la wilaya de Constantine, dans le cadre des opérations de solidarité du mois de Ramadhan, a indiqué, samedi le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelkader Dehimi.

Le même responsable a précisé dans une déclaration à l'APS que ce montant sera distribué au profit de 29.303 bénéficiaires dont des familles démunies, des personnes aux besoins spécifiques et des veuves, ayant été recensées par les services concernés, à travers les communes de la wilaya. Cette enveloppe financière est constituée de 31 millions DA qui ont été alloués par le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, de 35 millions DA puisés du budget de la wilaya et plus de 110 millions DA ont été pris en charge par les budgets des assemblées populaires communales (APC).

Soulignant que toutes les listes des futurs bénéficiaires de ces aides financières, ont été établies, M. Dehimi a fait savoir que le montant de l'allocation de solidarité versé dans le compte CCP de chaque bénéficiaire s'élève à 10.000 dinars.

Par ailleurs, une commission spécialisée de santé et d'hygiène chargée du contrôle des restaurants "Errahma" devant remplir toutes les conditions légales pour offrir les repas de l'Iftar durant ce mois sacré, a été installée par les services de la DASS, a fait part la même source, relevant que 21 dossiers liés à cette action caritative ont été jusqu'à présent déposés. La commission regroupe des représentants des directions de l'action sociale, de la protection civile, de la santé, du commerce et du bureau "Souboul El Kheirat" relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs, a-t-on indiqué.

SENSIBILISATION

Lancement d'une campagne nationale sur la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, samedi à Alger, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur "la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet".

À l'occasion du lancement de cette campagne qui s'est déroulé en présence du ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et de représentants de différentes institutions nationales et des corps sécuritaires, M. Zerrouki a indiqué que l'objectif de cette campagne était de "sensibiliser davantage les jeunes générations et les parents à l'importance de la cyber sécurité et aux dangers du mésusage d'internet, notamment les jeux vidéo et les réseaux sociaux".

Placée sous le thème "L'internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité", cette campagne vise également "sensibiliser la société aux usages

sûrs lors de la navigation web, à travers des orientations claires et des comportements numériques sains, outre l'organisation d'ateliers et de cours de sensibilisation au niveau des écoles, des centres de formation, des maisons de jeunes, des écoles coraniques et des différents espaces", a précisé le ministre.

Dans le même contexte, M. Zerrouki a souligné l'importance "d'approfondir la coopération avec tous les acteurs à l'effet d'immuniser l'environnement numérique national et de renforcer l'innovation et le contenu national, au service de la souveraineté nationale et du développement durable".

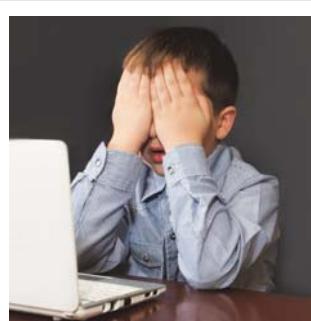
Les activités de cette campagne se poursuivront jusqu'au 14 février, et verront la lancement d'une caravane de sensibilisation qui sillonnera plusieurs wilayas du pays, et sera ponctuée par l'organisation de conférences et d'ateliers thématiques inter-

actifs dédiés aux enfants sur le thème de la campagne, en sus de la diffusion de programmes de sensibilisation via divers médias.

Par ailleurs, cette opération permettra aux enfants et aux parents de "découvrir les dangers cachés dans le cyberspace, ainsi que les moyens de les éviter, en leur prodiguant des conseils pratiques à suivre lors de l'utilisation des divers outils numériques, et de leur inculquer la culture de la cyber sécurité".

A cette occasion, des exposés sur les différents dangers sanitaires et sécuritaires du mésusage d'internet ont été présentés, outre l'émission d'un timbre-poste consacré à la célébration de la Journée mondiale pour un Internet plus sûr, le 11 février de chaque année, sous le slogan "Pour une utilisation sûre d'internet".

La campagne nationale sur "la protection des enfants des dangers du mésusage



d'internet", est organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec le ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de la sécurité des systèmes d'information et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en collaboration avec nombre de secteurs ministériels et d'instances.

ETATS UNIS**L'épave de l'avion disparu en Alaska retrouvé, aucun survivant**

L'épave d'un avion disparu avec dix personnes à son bord en Alaska, dans le nord-ouest des Etats-Unis, a été retrouvé, ont annoncé les autorités, déclarant que l'accident n'aurait fait aucun survivant.

Les restes de l'appareil ont été retrouvés à près de 55 kilomètres de la ville de Nome, en Alaska, ont affirmé les garde-côtes américains. "Trois personnes ont été retrouvées à l'intérieur et sont décédées", ont-ils indiqué sur les réseaux sociaux.

"Les sept personnes restantes se trouveraient à l'intérieur de l'appareil, mais ne sont actuellement pas accessibles en raison de l'état de l'avion", ont-ils ajouté.

Les pompiers volontaires de Nome ont déclaré que selon leurs informations "l'accident n'offrait



aucune chance de survie (pour les passagers)".

L'appareil avait à son bord neuf passagers et un pilote et a été signalé en retard jeudi, selon la police

de l'Alaska. Il reliait les villes d'Unalakleet à Nome, distantes de 235 kilomètres à travers le Norton Sound, une baie de la mer de Bering, qui borde l'Alaska.

Selon le service de suivi des vols FlightRadar24, la dernière position connue de l'avion se trouve au-dessus de l'eau, environ 40 minutes après le décollage.

La disparition de cet avion intervient après deux récentes catastrophes aériennes aux Etats-Unis.

Le 30 janvier, une collision entre un avion de ligne et un hélicoptère de l'armée américaine avait fait 67 morts à Washington.

Cet accident a été suivi le 1er février par celui d'un avion médical dans un quartier de Philadelphie, qui avait fait sept morts.

VAGUE DE FROID EN IRAN**Ecoles et services publics fermés samedi dans plusieurs régions**

Les établissements éducatifs, services publics et banques seront fermés samedi dans plusieurs régions iraniennes incluant la province de Téhéran, en raison d'une vague de froid, ont rapporté les médias iraniens.

La mesure concerne plus de dix provinces, dont celles d'Azerbaïdjan occidental et oriental au nord-

ouest, du Kurdistan et de Kermanshah à l'ouest, et de Guilan dans le nord.

Cette décision fait suite à une forte chute des températures attendue à Téhéran et dans d'autres régions du pays, selon les prévisions météorologiques.

Selon la télévision d'Etat, les températures doivent chuter de jusqu'à

12 degrés Celsius, à partir de vendredi et jusqu'en milieu de semaine prochaine dans divers provinces.

Selon l'agence de presse officielle Irna, la température moyenne à Téhéran doit varier entre moins trois et six degrés Celsius dans les jours à venir.

La vague de froid coïncide avec d'importantes

chutes de neige et de fortes pluies dans les provinces occidentales et septentrionales de l'Iran jeudi et vendredi.

Les autorités locales de la province du Guilan ont ordonné l'évacuation d'urgence de trois quartiers de la ville de Rasht vendredi en raison du débordement d'une rivière traversant la région.

CHINE**Plus de 30 disparus après un glissement de terrain**

Plus de 30 personnes ont été portées disparues après un glissement de terrain samedi en fin de matinée dans la province du Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, selon un média officiel.

Le glissement de terrain s'est produit dans le village de Jinping. "Dix maisons ont été enterrées et plus de 30 personnes sont portées disparues", a annoncé la chaîne d'Etat CCTV.

Le président chinois, Xi Jinping, a ordonné aux au-

torités de "tout faire pour rechercher et secourir les personnes disparues, minimiser le nombre de victimes et gérer correctement les conséquences du sinistre", a ajouté la chaîne.

Deux personnes ont été secourues, a indiqué le ministère chinois chargé de la gestion des urgences dans un message en ligne.

Les équipes de secours sont sur place à la recherche de survivants, a-t-il précisé.

**BRÉSIL****Deux morts et deux blessés dans un crash d'avion à São Paulo**

Un petit avion s'est écrasé vendredi sur des véhicules à São Paulo au Brésil, faisant deux morts et deux autres blessés, ont indiqué les pompiers locaux.

Deux corps calcinés ont été retrouvés dans l'avion éventré.

Un chauffeur de bus a été blessé lors de l'impact, tout comme un motocycliste qui roulait à proximité, ont indiqué les services de secours. L'avion, un King Air F90, s'est écrasé dans la partie ouest de la ville, dans une zone appelée Marquês-de-Sao-Vicente. L'avion tentait d'effectuer un atterrissage

d'urgence lorsqu'il a percuté un bus, qui a pris feu.

Les services d'urgence travaillent actuellement pour déterminer s'il y a encore des victimes.

Des images télévisées ont montré un bus en feu après l'accident.

L'avion, qui avait une capacité de huit passagers, a décollé de Campo de Marte à 7h15 du matin, ont indiqué à TV Globo les pilotes opérant dans la même zone.

L'avion aurait tenté d'effectuer un atterrissage d'urgence sur la piste de l'avenue avant de s'écraser.

APS

SÉISME**La Grèce déclare l'état d'urgence à Santorin suite aux tremblements de terre**

La Grèce a décrété jeudi l'état d'urgence à Santorin après qu'une série de tremblements de terre a secoué cette semaine l'île touristique populaire et poussé plus de 10.000 habitants et travailleurs à évacuer, ont rapporté les médias. Depuis dimanche, des centaines de secousses quasi-constantes ont été enregistrées dans la mer entre Santorin et l'île d'Amorgos, la plus forte mesurant une magnitude de 5,2 mercredi soir. Les autorités ont mis en garde mercredi contre un risque élevé de glissement de terrain dans certaines parties de l'île. Elles ont fermé les écoles, dépêché des secouristes et conseillé aux habitants d'éviter les ports et les rassemblements en intérieur. Des unités de l'armée, des pompiers et de la police ont été déployées sur l'île.

Le ministère de la Crise climatique et de la Protection civile a déclaré que l'état d'urgence serait en vigueur jusqu'au 3 mars, pour lui permettre de répondre aux besoins de la population et aux conséquences de l'activité sismique. La Grèce est l'un des pays européens les plus exposés aux tremblements de terre, mais les sismologues ont déclaré que la forte activité sismique était sans précédent et pourrait durer des semaines ou des mois.

Le Premier ministre appelle la population de Santorin au calme

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, a exhorté vendredi la population à rester calme et à suivre les conseils des services de protection civile, soulignant que les autorités grecques surveillaient l'activité sismique sur l'île de Santorin. La Grèce a déclaré l'état d'urgence à Santorin après que des centaines de tremblements de terre ont secoué l'île touristique populaire au cours de la semaine dernière, provoquant l'évacuation de plus de 10 000 résidents et travailleurs.

Les autorités ont mis en garde contre un risque élevé de glissement de terrain dans certaines parties de l'île et ont fermé les écoles, envoyé des secouristes et conseillé aux habitants d'éviter les rassemblements intérieurs et les ports entourés de parois rocheuses abruptes. Des unités de l'armée, des pompiers et de la police ont été déployées à titre préventif. "Nous espérons que ce phénomène prendra fin rapidement et que l'île retrouvera pleinement son rythme normal", a déclaré le PM grec, ajoutant que la préparation et la prévention étaient essentielles. La Grèce, située sur de multiples failles, est l'un des pays européens les plus exposés aux tremblements de terre. Mais la forte activité sismique dans la région de Santorin est sans précédent, ont déclaré les sismologues, avertissant qu'elle pourrait durer des semaines ou des mois. Certaines mesures ont été étendues aux îles d'Amorgos, Ios et Anafi. "Je veux assurer aux habitants de Santorin et des îles voisines, qui sont actuellement mis à l'épreuve, que le mécanisme de l'Etat est de leur côté", a assuré M. Mitsotakis lors d'une brève visite sur l'île pour inspecter l'état de préparation.

FUSILLADE EN SUÈDE**Le gouvernement veut limiter l'accès aux armes**

Le gouvernement suédois, soutenu par le parti d'extrême-droite Démocrates de Suède (SD), a annoncé vendredi travailler sur un projet de loi pour limiter l'accès aux armes semi-automatiques, après la récente tuerie dans le pays. "Il existe certains types d'armes si dangereuses qu'elles ne devraient être autorisées à des fins civiles qu'à titre exceptionnel. L'AR-15 en est un exemple, car elle est compatible avec de grands chargeurs de type militaire et peut causer de lourds dégâts en peu de temps", a indiqué le gouvernement dans un communiqué. La tuerie d'Örebro (centre) a fait 10 morts mardi dans un centre d'enseignement pour adultes.

EHU D'ORAN

Un programme pour le suivi des personnes souffrant d'obésité

Le service de médecine interne de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran a initié, depuis deux ans, un hôpital du jour avec un programme de suivi pluridisciplinaire au profit de personnes souffrant d'obésité, qui a réussi à accompagner jusqu'à présent des centaines de cas, a indiqué la cheffe de ce service, Pr Bachaoui Malika.

"Le programme de suivi des personnes obèses a débuté timidement à la fin de l'année 2022 et aujourd'hui nous avons cumulé des centaines de personnes, suivies par une équipe pluridisciplinaire composée d'un nutritionniste, d'un psychologue, d'un médecin généraliste et d'une infirmière", a-t-elle indiqué dans une déclaration à l'APS en marge des 16èmes journées de diabétologie de l'EHU d'Oran.

Ce programme est une première en Algérie, affirme le Pr Bachaoui, notant que chaque cas est suivi de très près, avec un programme nutritionnel, des indications pour des activités physique, un suivi du diabète, car une grande partie des cas présentent des diabètes.

S'agissant des résultats de ce programme, cette même spécialiste affirme qu'ils sont "encourageants".

"La majorité des personnes viennent par conviction et sont donc réceptives et motivées en général, ce qui impacte positivement les résultats", a-t-elle souligné. Pr Bachaoui a rappelé que son service a également ouvert, depuis quelques années, un autre programme pour le suivi des femmes enceintes, atteintes de diabète gestationnel ou de diabète permanent, et a pris en charge depuis le début de sa création quelques milliers de femmes.

Ouverture des 16èmes journées internationales de diabétologie

Les participants aux 16èmes journées internationales de diabétologie de l'EHU d'Oran, ouvertes jeudi, ont souligné l'importance de la sensibilisation sur l'adoption d'une meilleure hygiène de vie pour combattre le diabète qu'ils qualifient du mal du siècle.

Cette rencontre, qui se poursuit les 7 et 8 février, a été ouverte par le directeur général de l'EHU d'Oran, Rabah Bar, qui a souligné que le diabète constitue l'un des plus grands défis de la santé publique, ajoutant que la prévalence du diabète continue à augmenter en Algérie, comme dans les autres pays.

"En Algérie, 15% de la population âgée de plus de 18 ans est atteinte du diabète et 30% de femmes, ainsi que 25% de femmes sont obèses, ce qui augmente le risque de diabète", a-t-il noté, ajoutant que les spécialistes affirment que le nombre risque d'atteindre les 5 millions en 2030 si des mesures ne sont pas prises.

Les mesures, selon le Pr Bachaoui, cheffe de service de médecine interne à l'EHU d'Oran et membre au comité de l'organisation de ces journées, concernent surtout une hygiène de vie adéquate, avec une alimentation la plus saine possible, pauvre en sucre et en produits transformés, et une activité physique.

Pour sa part, le Pr Abderrahmane Moussaoui, professeur en anthropologie à l'université de Lyon (France), qui a animé une présentation sur l'obésité, a estimé que celle-ci est un des facteurs principaux favorisant le diabète et est liée à une alimentation très calorique supérieure aux besoins du corps.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mr. Saihi reçoit des membres du SAP

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, au siège du ministère, des membres du syndicat algérien des paramédicaux (SAP), en présence de cadres de l'administration centrale, indique samedi un communiqué du ministère.



Cette rencontre, tenue jeudi soir dans le cadre du dialogue avec les partenaires sociaux, a permis d'écouter les préoccupations des paramédicaux et leurs observations concernant le nouveau statut et régime indemnitaire de cette importante catégorie du secteur de la santé, précise le communiqué.

Les syndicalistes ont évoqué plusieurs points et propositions, notamment la révision de la carrière professionnelle des aides-soignants et des mesures d'intégration dans les grades, la révision de l'organigramme

pour la création d'une direction des soins dans les structures de santé et l'adoption de mesures visant à faciliter le travail syndical et à lever les entraves auxquelles se heurtent les syndicalistes dans certains établissements de santé, selon la même source.

Après avoir écouté attentivement les propositions des membres du syndicat, le ministre a rappelé que le droit syndical est garanti par la Constitution en vue de renforcer le dialogue social, assurant que toutes les propositions du syndicat seront

examinées lors de la prochaine réunion avec la commission créée à cet effet.

M. Saihi a, à cette occasion, assuré les membres du Bureau national du Syndicat algérien des paramédicaux que toutes leurs propositions seront soumises aux autorités supérieures du pays afin de trouver des solutions à même de garantir une carrière professionnelle digne du corps paramédical, qui est l'un des piliers de l'armée blanche, conclut le communiqué.

APPROVISIONNEMENT DES HÔPITAUX NATIONAUX EN MÉDICAMENTS

La PCH, un "acteur incontournable" (responsable)



La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) est un "acteur incontournable" dans l'approvisionnement des hôpitaux nationaux en médicaments, a affirmé, vendredi, son directeur général, Sabri Djerroud.

La PCH "est un acteur incontournable dans l'approvisionnement des hôpitaux nationaux en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux", a déclaré M. Djerroud.

Djerroud en marge du 19e salon international de la Pharmacie en Algérie "Siphal 2025" qui se tient au Palais des expositions à

Alger. Il a indiqué que la PCH dispose d'un "large réseau" de distribution à travers le territoire national, précisant, dans ce contexte, qu'une nouvelle annexe sera ouverte prochainement à Sétif et une autre à Adrar. Il a, en outre, fait part de la hausse de la production nationale en médicaments destinés aux malades atteints du cancer, surpassant désormais les produits importés".

Il a relevé, dans le même chapitre, "une hausse de molécules innovantes, dont 56 destinées à l'oncologie, qui s'ajoutent aux

plus de 200 molécules dédiées à la thérapie classique".

"C'est un acquis important pour la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en médicaments anticancéreux et pour pallier les contraintes liées à l'importation. Cela signifie également que l'accès aux soins innovants est assuré aux malades de façon continue et suffisante", a souligné M. Djerroud.

A ce titre, il a relevé que "les épisodes de pénurie ou de rupture de stocks de médicaments ont été minimes l'année passée", fai-

sant savoir que "grâce à la plate-forme lancée il y a quelques mois, toute perturbation est déclarée en temps réel".

Le même responsable a ajouté que cette initiative s'inscrit dans "la dynamique intersectorielle pour l'acquisition des médicaments destinés aux patients atteints de cancer, suite aux instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lever toutes les entraves liées à l'approvisionnement régulier et suffisant en ces produits".

PALESTINE

Ghaza : l'OMS appelle à accélérer les évacuations médicales

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à accélérer les évacuations médicales de la bande de Ghaza, soulignant l'urgence de la situation pour de nombreux patients en état critique, après plus de 15 mois d'agression sioniste.



Lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Ghaza, Richard Peepkorn, représentant de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, a déclaré la situation sur place d'"inimaginable". Il a précisé que parmi les 36 hôpitaux de la région, seuls 18 sont partiellement opérationnels.

Soulignant qu'il n'y a personne, ni même le personnel de l'ONU, qui ne soit épargnée par la situation à Ghaza, Peepkorn a affirmé que "tout le monde lutte contre l'anxiété et la dépression mais que la région ne

dispose que de deux psychiatres".

Cependant, Peepkorn a noté que certains hôpitaux qui étaient hors service en raison des attaques, ont pu reprendre leurs activités après l'accord de cessez-le-feu, qualifiant cela de "quelque chose de positif".

Soulignant que "iz 000 à 14 000 patients ont besoin d'une évacuation médicale", Peepkorn a indiqué que la moitié de ces patients ont été blessés dans les attaques tandis que les autres souffrent de maladies chroniques.

Bien que le poste-frontière de Rafah ait été ouvert pour permettre certaines évacuations, Peepkorn a insisté sur le fait que cette mesure reste insuffisante.

"Nous avons besoin de corridors médicaux supplémentaires", a-t-il insisté. Concernant les attaques visant les établissements de santé à Ghaza, Peepkorn a révélé que 670 frappes des forces d'occupation sionistes avaient ciblé ces infrastructures depuis le 7 octobre 2023, faisant 886 martyrs, dont des médecins et des civils.

GRIPPE

Les Etats-Unis enregistrent plus de 24 millions de cas cette saison

Au moins 24 millions de cas de grippe, 310.000 hospitalisations et 13.000 décès dus à la maladie ont été enregistrés jusqu'à présent cette saison aux Etats-Unis, ont révélé les dernières estimations des Centres américains de contrôle et de

prévention des maladies (CDC) publiées vendredi.

En outre, ont indiqué les CDC, l'activité de la grippe saisonnière reste élevée et continue d'augmenter à travers le pays. Selon les mêmes organismes, dix décès pédiatriques liés

à la grippe ont été signalés au cours de la dernière semaine se terminant le 1er février, portant le total de la saison à 57 décès pédiatriques. Par ailleurs, une infection humaine avec un virus variant de la grippe A (H1N2) a été signalée cette semaine.

Les CDC recommandent à toutes les personnes âgées de six mois et plus de se faire vacciner chaque année contre la grippe. Les virus de la grippe figurent parmi plusieurs virus contribuant à l'activité des maladies respiratoires.

EBOLA

L'OMS se félicite du lancement "rapide" d'un essai de vaccin en Ouganda

Le numéro deux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Mike Ryan, s'est félicité vendredi du lancement "rapide" d'un essai de vaccin contre Ebola en Ouganda, qui est confronté à une nouvelle épidémie.

Cet essai a commencé lundi, après que les autorités ougandaises ont annoncé le 30 janvier une épidémie d'Ebola-Soudan - une souche contre laquelle il n'existe pas de vaccin approuvé - dans la capitale, Kampala. Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait noté qu'il s'agissait du "premier essai visant à évaluer l'efficacité clinique d'un vaccin" contre Ebola-Soudan. "Je pense que c'est un véritable pas en avant. Ce vaccin est basé sur la même plateforme qui a été utilisée pour mettre au point le vaccin très efficace contre Ebola-Zaire, donc je pense qu'il y a une réelle chance que ce vaccin soit très efficace", a déclaré vendredi à Kampala Mike Ryan, le responsable à l'OMS de la gestion des situations d'urgence sanitaire. "Il s'agit du

premier et du plus rapide lancement d'un (essai) vaccin dans une situation d'épidémie réelle, de mémoire d'homme. L'autre première est que le virus a été séquencé en moins de 24 heures par les laboratoires centraux de santé publique ici en Ouganda et cela a été rapidement rendu public. Je n'ai jamais vu un séquençage de virus réalisé si vite", a-t-il poursuivi. Sur les cinq autres souches de virus Ebola, qui est à l'origine d'une fièvre hémorragique virale souvent mortelle, une seule dispose de vaccins homologués.

La transmission humaine d'Ebola se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, des vomissements, des saignements et des diarrhées. Les personnes contaminées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours.

GRIPPE AVIAIRE

Interdiction des marchés et foires aux volailles en Angleterre

Le gouvernement britannique a annoncé vendredi l'interdiction en Angleterre des marchés et foires aux volailles, ainsi que tous les événements où ces volailles sont rassemblées en nombre, afin de lutter contre la propagation de cas de grippe aviaire.

A ce jour, 29 foyers de grippe aviaire ont été signalés au Royaume-Uni, dont la quasi totalité en Angleterre. Un cas humain a aussi été détecté le mois dernier chez une personne qui avait été en contact avec des

oiseaux infectés. "A partir de lundi 10 février, les rassemblements de volailles, galinacés et ansériformes (canards, oies, etc.) sont interdits en Angleterre", a indiqué le ministère de l'Agriculture sur son site internet. "Cela inclut les canards, les oies, les cygnes, les faisans, les perdrix, les cailles, les poules, les dindes et les pintades", a-t-il détaillé. Les événements exposant d'autres espèces d'oiseaux ne sont pas concernés. Depuis la détection du premier cas en novembre dernier, les autorités ont déjà pris

CHOLÉRA

Une épidémie se déclare dans l'est de la RDC

Une épidémie de choléra s'est déclarée dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à un conflit armé, selon la cellule congolaise de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Environ 600 cas de choléra présumés ont été détectés dans la province entre le 1er et le 31 janvier, 14 personnes sont décédées", a déclaré l'OMS.

L'électricité n'a été que partiellement rétablie dans la capitale du Nord-Kivu, Goma, qui a été prise la semaine dernière par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), obligeant les habitants à utiliser l'eau du lac Kivu.

"Cela augmente le risque de propagation du choléra", a averti l'OMS. Globalement, dans l'est de la RDC, la menace de propagation des maladies infectieuses s'est multipliée. Le paludisme, la rougeole, la méningite, la mpox (variole du singe) et la tuberculose, ainsi que le choléra, sont les plus grandes menaces, selon l'OMS. Pendant les combats à Goma, 128 personnes infectées par la variole sur les 143 hospitalisées ont quitté les hôpitaux.

Le personnel de l'OMS tente actuellement de les localiser. Le 5 février, la vaccination contre la variole a repris dans le Nord-Kivu après une interruption de dix jours. Dans l'est de la RDC, les services de santé pour les personnes déplacées et les réfugiés sont dans un état critique.

Selon l'OMS, à Goma, 700.000 des 2 millions d'habitants au début du mois de janvier étaient des personnes déplacées qui étaient arrivées dans la ville depuis d'autres parties du Nord-Kivu. Fin janvier, de nombreuses personnes déplacées ont fui Goma à la recherche d'endroits plus sûrs, a indiqué l'OMS, ajoutant que leur santé était menacée.

Goma est désormais sous le contrôle des rebelles M23. La veille, ils ont nommé une "administration provinciale" du Nord-Kivu dirigée par un "gouverneur".

MPOX

Le Soudan du Sud déclare un 1^{er} cas confirmé

Le Soudan du Sud a confirmé vendredi son premier cas de mpox, les autorités promettant une vigilance accrue pour empêcher toute transmission supplémentaire.

Selon James Hoth Mai, le ministre de la Santé par intérim, le Laboratoire national de santé publique a confirmé le cas, qui concerne un ressortissant ougandais qui s'était récemment rendu dans son pays d'origine, où une épidémie active est en cours.

"Cette épidémie a été déclarée à la suite de la confirmation faite jeudi par le Laboratoire national de santé publique, qui a utilisé des tests de réaction en chaîne en polymérase en temps réel d'échantillons de lésions cutanées prélevées chez un homme de 31 ans, un ressortissant ougandais", a-t-il indiqué aux journalistes dans la capitale Juba.

M. Hoth Mai a ajouté que le ministère de la Santé a activé le Centre des opérations d'urgence de la santé publique pour coordonner la réponse, en s'appuyant sur les systèmes de gestion des incidents existants qui répondent actuellement au choléra et à d'autres urgences de santé publique.

Selon le ministre, le cas confirmé est en cours d'isolement à l'hôpital Gudele, où une équipe d'experts du gouvernement et des organisations partenaires ont été mobilisés pour mener une enquête détaillée sur le terrain, retrouver les contacts et assurer une surveillance étroite.

De son côté, Humphrey Karamagi, représentant pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Soudan du Sud, a souligné que cette détection précoce de la maladie démontre la préparation du pays à gérer les menaces de santé.

Il a en outre noté que l'OMS a déclaré le MPOX urgence de santé publique de portée internationale et travaille en étroite collaboration avec le gouvernement sud-soudanais pour renforcer la capacité des agents de santé en matière de surveillance et de réponse à cette maladie virale très infectieuse.

plusieurs mesures préventives pour tenter d'endiguer la diffusion de la maladie.

Elles consistent notamment en l'abattage des volailles dans les élevages où un cas a été confirmé et au confinement des oiseaux dans un rayon de 3 km autour de ces élevages, une règle qui concerne désormais plusieurs régions anglaises. Partout en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse, les éleveurs doivent également renforcer leurs mesures d'hygiène et de contrôle.

On connaît enfin l'origine de l'allergie au pollen

Nez qui coule, yeux qui pleurent et gorge qui gratte. Chaque printemps marque le retour des allergies aux pollens. Des chercheurs autrichiens ont élucidé leur origine.

Notre nez se transforme en robinet, on a les yeux larmoyants et on tousse comme en novembre. Le souci c'est qu'on est au printemps. Rassurez-vous rien ne cloche. Un Français sur quatre est allergique au pollen. Mais d'où ça vient au juste ? Des chercheurs de l'université médicale de Vienne en détaillent le mécanisme dans le Journal of Biological Chemistry.

Pour l'expliquer, ils ont utilisé l'allergie au pollen de bouleau qui est la plus connue. En laboratoire, ils ont reçréé l'allergène (ce qui déclenche la réaction allergique) présent dans le pollen de bouleau, une protéine qu'on appelle Bet v 1 (Betula verrucosa).

Jusqu'ici, on ne savait pas pourquoi ces protéines déclenchent des allergies. Maintenant si ! Les "poches" moléculaires de la protéine Bet V 1 déterminent si oui ou non le pollen sera allergène. Ces protéines humaines, la Bet V 1 vont se fixer au fer grâce à ses poches moléculaires. Si elles restent vides, elles stimulent les cellules immunitaires pour les faire réagir et le pollen devient allergène.

LE NOMBRE CROISSANT D'ALLERGIES EN LIBRE AVEC LA POLLUTION

C'était à prévoir. L'étude nous rappelle que la pollution environnementale pourrait être en lien avec le nombre croissant des allergies. "La charge en fer dans la protéine de bouleau pourrait être liée aux



conditions environnementales dégradées auxquelles sont exposées les plantes. Il peut même y avoir un lien direct entre la pollution de l'environnement et la hausse des taux d'allergies", écrivent les auteurs.

Mais suite aux observations des chercheurs Autrichiens, les traitements des allergies pourraient évoluer. A l'avenir, il sera logique de charger délibérément des molécules allergènes du type "Bet v 1" avec du fer

dans le cadre d'immunothérapies pour les allergiques. De cette manière, on pourrait réduire considérablement le traitement, qui dure de deux à quatre ans, et améliorer son efficacité.

ALLERGIE SAISONNIÈRE Les oligo qu'il vous faut

Nez qui démange, éternuements en cascade, yeux qui piquent, respiration qui siffle : la saison des pollens apporte son lot de désagréments. Des symptômes que l'on peut atténuer avec certains oligoéléments.

L'oligothérapie peut être utilisée pour prévenir ou compenser un déficit en oligoéléments mais aussi pour obtenir un effet thérapeutique. En cas d'allergie au pollen, les oligoéléments limitent les réactions inflammatoires et renforcent la résistance de l'organisme face aux allergènes.

L'OLIGO-ÉLÉMENT ANTIALLERGIQUE : LE MANGANESE

"L'oligoélément antiallergique par excellence, c'est le manganèse" explique Jean-Noël Périn, pharmacien expert du Laboratoire des GRANIONS. Le manganèse inhibe en effet la sécrétion de l'histamine, l'un des messagers chimiques libéré par le système immunitaire lors des réactions allergiques. Cet oligoélément est également un co-facteur de nombreuses enzymes qui stimulent la fabrication de cellules. Il aide ainsi à renforcer les muqueuses mises à rude épreuve lorsqu'il y a



présence d'allergènes. "Sa fonction de modificateur du terrain allergique le rend incontournable" ajoute le pharmacien.

EN ASSOCIATION : LE ZINC OU LE CUIVRE

Le zinc est l'un des oligoéléments les plus protecteurs de l'organisme car il intervient dans quelque 200 réactions de l'organisme, en particulier toutes celles qui stimulent l'immunité.

Sans lui, on ne peut pas multiplier efficacement les cellules (donc les globules blancs) ni bien synthétiser les protéines (donc les anticorps). Le cuivre est essentiellement connu pour ses propriétés anti-inflammatoires et son effet barrière contre les maux de l'hiver. Mais on oublie souvent que c'est aussi un anti-inflammatoire puissant et un régulateur de la fonction immunitaire : il stimule nos défenses

naturelles contre les agents étrangers, parmi lesquels les allergènes.

ON LES PREND COMMENT ?

Dans l'idéal, le manganèse est à prendre en cure dès la sortie de l'hiver, pour prévenir l'arrivée des pollens. Mais il peut également être pris en traitement de fond pendant la période des pollens ou en complément d'un traitement antihistaminique.

Ouvrez les oligoéléments sous plusieurs formes (ampoules buvables, comprimés) à prendre quotidiennement. Consultez votre pharmacien pour la posologie.

"Naturellement présents dans l'organisme, les oligoéléments ne provoquent pas de réactions ou d'effets indésirables aux posologies requises, ni de toxicité sur le long cours" explique le pharmacien.

Il est recommandé de prendre les oligoéléments à jeun ou au moins 30 minutes avant un repas pour une meilleure absorption au niveau du tube digestif. Si vous en prenez plusieurs, espaciez les prises de 15 à 20 mn afin d'éviter toute compétition entre eux.

Un AVC sur trois est causé par la pollution

Les microparticules des gaz d'échappement seraient responsables d'un accident vasculaire cérébral sur trois car elles épaisissent le sang et provoquent la formation de caillots.

On savait que la pollution atmosphérique était responsable de cancers et de maladies respiratoires et qu'elle est responsable d'un décès sur quatre dans le monde. Une nouvelle étude vient d'assombrir ce tableau en affirmant qu'un accident vasculaire cérébral (AVC) sur trois est provoqué par la pollution atmosphérique.

74 % DES AVC SONT LIÉS À DES FACTEURS DE RISQUE ÉVITABLES

Dans une enquête d'amplitude internationale sur les facteurs de risque d'AVC, la pollution de l'air et les particules fines, ont été classées en 7^e position en terme d'impact sur la santé. Valery Feigin, directeur de l'institut national pour les maladies et les neurosciences appliquées de l'Université de technologie d'Auckland, principal auteur de l'étude, a déclaré dans The Lancet neurology que l'ampleur de la menace avait pris les chercheurs par surprise. En épaisissant le sang, les particules fines provoquent la formation de caillots qui, à leur tour, provoquent un AVC. Cette étude montre également que les trois quarts des AVC (74 %) sont liés à des facteurs de risque évitables comme le tabagisme, une alimentation déséquilibrée ou l'absence d'activité physique.

EVITEZ D'OUVRIR LES FENÊTRES LA JOURNÉE

C'est ce qui peut sembler le plus surprenant car ouvrir les fenêtres est un geste spontané dont les beaux jours reviennent. C'est même un geste recommandé pour s'empêtrer de chaque acarien de la maison. Mais si vous souffrez d'une allergie aux pollens, il vaut mieux ne pas ouvrir les fenêtres en grand pendant la journée afin d'é empêcher les pollens d'entrer chez vous et de s'incruster dans la moquette et les meubles. Avez votre maison plutôt le soir, lorsque les pollens sont tombés.

EVITEZ DE FAIRE SÉCHER VOTRE LINÉGÀ L'EXTÉRIEUR

La encore, la tentation est grande de profiter des premiers rayons de soleil printaniers pour faire sécher son linge au grand air plutôt qu'à

Les chercheurs de l'Inserm ont montré que la pollution atmosphérique augmente la sévérité des symptômes de la rhinite.

Eternuements à répétition, nez bouché ou qui coule, nez qui démange : les manifestations de la rhinite peuvent paraître anodines mais elles sont souvent source de fatigue pour les personnes qui en souffrent. Selon les études épidémiologiques et en fonction des pays, entre 20 à 50 % des individus sont sujets à la rhinite. Or, deux équipes de chercheurs de l'Inserm viennent de montrer que la pollution atmosphérique accroît les symptômes de la rhinite. Les deux équipes de chercheurs de l'Inserm viennent de montrer que la pollution atmosphérique accroît les symptômes de la rhinite.

PLUS IL Y A DE PARTICULES, PLUS LA RHINITE EST SÉVÈRE

Cette étude a inclus 1 408 adultes âgés de 52 ans en moyenne, vivant dans 17 villes euro-

RHINITE ALLERGIQUE 3 gestes à ne surtout pas faire

SI VOUS ÊTES SUJET AUX ALLERGIES SAISONNIÈRES, VOICI TROIS FACTEURS AGGRAVANTS AUXQUELS ON NE PENSE PAS TOUJOURS.



L'intérieur de la maison. Malheureusement, en cette saison votre linge va sécher en s'imprégnant des grains de pollens en suspension dans l'air... et c'est ainsi que vous faites entrer l'ennemi dans votre maison et que vous vous retrouvez au petit matin !

Comment savoir si on est allergique ?

Cela nécessite la consultation d'un médecin, allergologue de préférence. "En cas de suspect d'allergie, il faut réaliser un bilan allergologique complet. Celui-ci comporte un entretien, des tests cutanés et, si un doute subsiste, des examens biologiques", explique le Dr Pascal Demoly, pneumologue allergologue au CHU de Montpellier.

L'entretien. Le médecin pose des questions sur l'environnement du patient, ses antécédents familiaux, et ses symptômes. Le but est d'identifier les allergènes potentiellement en cause, qui seront à rechercher lors des tests de confirmation. Les tests cutanés, ou prick-tests. Ils permettent de confirmer ou d'éliminer une suspicion d'allergie. Et si c'est le cas de déterminer les allergènes responsables. Ces tests consistent à déposer sur l'avant-bras une quinzaine d'allergènes, puis à les faire pénétrer en pinquant doucement avec une sorte d'aiguille. Après 15 minutes, si la personne est sensible, un bouton d'urticaire significatif apparaît. La procédure est indolore. Souvent ces tests confirment les autres signes et il n'est pas nécessaire d'effectuer d'autres examens.

Les dosages sanguins. Les tests unitaires mesurent le taux d'IgE (anticorps) correspondant à un allergène suspect : ils peuvent être réalisés en complément des prick-tests en cas de doute. Les tests dits "multiples" (qui recherchent plusieurs allergènes en même temps) sont utilisés par les médecins non allergologues pour le dépistage. L'allergie est confirmée si leur taux est très élevé. Les allergènes mesurés sont : acariens, poils de chats ou de chiens, pollens de graminées (dactyle et phœnix surtout), armoise, bouleau ou cyprès selon les régions (plus fréquentes dans le Sud-Est).

La pollution augmente la sévérité de la rhinite



SOMMET SUR LA RD CONGO

Le Kenya appelle à un "cessez-le-feu immédiat"

Le président kényan, William Ruto, a appelé toutes les forces armées présentes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) à un "cessez-le-feu immédiat", alors que les dirigeants de la région sont réunis en Tanzanie pour un sommet sur la paix.

Il a appelé le groupe armé M23, qui avance dans l'est de la RDC, à "cesser toute progression" et "les forces armées de la RDC à cesser toute mesure de représailles". "Un cessez-le-feu immédiat est le seul moyen de créer les conditions nécessaires à un dialogue constructif et à la mise en œuvre d'un accord de paix global", a déclaré le président kényan. "Nous appelons toutes les parties à respecter le cessez-le-feu, et plus particulièrement le M23 à cesser toute progression et les forces ar-



mées de la RDC à cesser toute mesure de représailles", a ajouté M. Ruto, qui préside actuellement la Communauté de

l'Afrique de l'Est (EAC). Le sommet de Dar es Salaam rassemble les huit pays membres de l'EAC et les 16 pays membres de la

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dans l'espoir de trouver une issue au conflit. Les présidents congolais, Félix Tshisekedi, et rwandais, Paul Kagame, doivent y participer. Depuis que le M23 a pris Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, la semaine dernière, au prix d'affrontements meurtriers et d'une dégradation d'une situation humanitaire déjà catastrophique, le conflit s'est installé dans la province voisine du Sud-Kivu.

Le risque d'escalade de la violence "n'a jamais été aussi élevé" (Türk)

Le risque d'escalade de la violence dans l'Est de la République démocratique du Congo "n'a jamais été aussi élevé", a estimé vendredi le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, à Genève.

"Si rien n'est fait, le pire peut-être encore à venir pour les habitants de l'est, mais aussi au-delà de la RDC", a alerté Volker Türk, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, affirmant que le risque d'escalade de la violence dans la région "n'a jamais été aussi élevé". Réuni en session extraordi-

naire, le Conseil des droits de l'ONU doit décider vendredi s'il lance une mission internationale chargée d'examiner les exactions commises dans l'Est de la RD Congo, région en proie à une fulgurante offensive du groupe armé M23. Kinshasa a demandé cette réunion extraordinaire, avec le soutien de près de 30 des 47 pays membres du Conseil, pour examiner la crise dans l'Est du pays, où le M23 ("Mouvement du 23 mars"), a pris la semaine dernière le contrôle de la ville de Goma et poursuit son

offensive. Après s'être emparés, au terme d'une offensive éclair, de la capitale de la province du Nord-Kivu, le groupe armé a fait reculer les forces congolaises après des affrontements à une quarantaine de kilomètres de la localité de Kavumu, qui abrite l'aéroport de Bukavu, selon des sources sécuritaires et humanitaires. "Depuis le 26 janvier, près de 3.000 personnes ont été tuées et 2.880 blessées. Les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés", a indiqué M. Türk.

CONFLIT AU SOUDAN

L'ONU s'alarme de l'augmentation rapide du nombre de morts

Les Nations unies se sont alarmées vendredi d'une augmentation rapide du nombre de morts civils au Soudan, blâmant les parties belligérantes pour leur incapacité à protéger les habitants.

"Les attaques indiscriminées, ainsi que les menaces et les attaques dirigées contre les civils, doivent cesser immédia-

tement", a affirmé le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme de l'ONU Seif Magango. Le bureau des droits de l'homme de l'ONU a déclaré avoir pu documenter au moins 275 décès de civils entre le 31 janvier et le 5 février, à la suite de bombardements d'artillerie, de frappes aériennes et

d'attaques de drones à Khartoum, ainsi qu'au Darfour-Nord, au Darfour-Sud, au Kordofan-Nord et au Kordofan-Sud.

Ces chiffres sont plus de trois fois supérieurs au "nombre déjà élevé" de 89 décès enregistrés la semaine précédente, a-t-il souligné.

Cet organisme souligne que les bilans réels

des morts sont probablement bien plus élevés que les chiffres qu'il parvient à vérifier.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide qui a causé la mort de milliers de personnes et déplacé plus de 12 millions d'habitants dans le pays.

CENTRAFRIQUE

Plus de 9.500 combattants désarmés et démobilisés depuis 2019

Plus de 7.000 combattants ont été désarmés et démobilisés et près de 2.500 autres provenant des groupes armés ayant appartenu à la Coalition des patriotes pour le changement ont été désarmés depuis 2019 dans le cadre du processus Désarmement, Démobilitation, Réintégration et Rapatriement (DDR), a annoncé jeudi le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra.

Il a fait cette annonce lors de la célébration du 6e anniversaire de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APP) entre le gouvernement et les groupes armés.

Les résultats obtenus depuis le

6 février 2019 étaient très significatifs, grâce à la mise en œuvre de l'APP avec les opérations de DDR, a-t-il dit.

Parmi les combattants démobilisés, plus de 3.000 ont été formés et réintègrés dans divers secteurs d'activités socio-économiques et plus de 1.000 autres dans les Forces de défense et de sécurité, après avoir subi une sélection rigoureuse avec le concours de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), a ajouté M. Touadéra.

"La MINUSCA, à travers les projets de la réduction des violences communautaires, a contribué à la

collecte de plus de 20.000 armes de tous calibres et la mise en place des formations dans divers domaines socio-économiques au profit des bénéficiaires cibles que sont les communautés et les groupes vulnérables.

Ces derniers contribuent à l'équilibre de leurs milieux de vie respectifs", a-t-il rappelé.

Le président centrafricain a précisé que sur les armements reçus, 2.562 armes de guerre jugées fonctionnelles ou réparables l'ont été via des opérations de désarmement menées sous la houlette du ministère de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'Armée.

PRÉSIDENCE MAURITANIENNE DE L'UA

Des performances à préserver

La présidence de l'Union africaine (UA) par la Mauritanie (février 2024 - février 2025) a été marquée par des performances sur tous les plans, laissant un héritage important à préserver au profit du continent.

Précisant les contours de sa vision dès la prise de ses fonctions en tant que président en exercice de l'UA, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a clairement identifié dans son discours d'investiture les problèmes majeurs dont souffre l'Afrique, en mettant l'accent sur l'urgence de résoudre des questions lancinantes, à l'instar de l'éducation, des conflits armés, de l'exploitation des richesses du continent et de la sécurité alimentaire.

S'agissant de l'éducation, les efforts ont abouti à l'organisation à Nouakchott d'un sommet, auquel ont participé un certain nombre de chefs d'Etat, dont le président de la République, M. Abdelfadjid Tebboune, des dizaines de ministres concernés par l'éducation sur le continent, ainsi que des experts du domaine et des partenaires au développement.

Concernant le dossier de la paix et de la stabilité, le président en exercice de l'Union africaine a effectué une visite dans la capitale libyenne, Tripoli, au cours de laquelle il a rencontré diverses parties libyennes et reçu d'autres parties au palais présidentiel à Nouakchott, dans le cadre des efforts visant à mettre fin à l'instabilité dans ce pays, où la situation a des répercussions directes sur les pays du Sahel africain.

Pour ce qui est du conflit au Soudan, l'engagement de la Mauritanie s'est soldé par l'organisation d'une conférence à Nouakchott sur la crise soudanaise et l'accueil par le président mauritanien du chef de l'armée et président du Conseil de souveraineté de transition soudanaise, Abdel Fattah Al-Burhan.

À cette occasion, le président de l'UA a appelé à cesser les combats pour épargner le sang des Soudanais et sauver le pays et son avenir, exprimant la disposition de la Mauritanie et de l'Union africaine à tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Toujours dans le domaine de la médiation, le président en exercice de l'UA s'est montré également efficace face à la récente reprise des combats dans l'Est de la République démocratique du Congo entre les rebelles du M23 et l'armée congolaise, en appelant fermement à un cessez-le-feu et à la recherche d'une solution pacifique.

Il a, en outre, chargé le Conseil africain de paix et de sécurité à prendre l'initiative de tenir une réunion consacrée à la discussion de la crise congolaise.

Au plan diplomatique, l'Union africaine a connu un rayonnement international remarquable sous la présidence mauritanienne et M.

El Ghazouani a participé à de nombreux sommets et réunions onusiennes et internationales, défendant avec force la nécessité de rendre justice à l'Afrique et renforçant la coopération avec ses partenaires.

Le plan des intérêts économiques du continent, sous la présidence mauritanienne de l'Union africaine, un sommet sur l'économie africaine s'est tenu à Abidjan et la Tanzanie a accueilli un sommet sur l'énergie.

MALAWI

Le président ordonne le retrait des troupes malawites de la RD Congo

Le président malawite Lazarus Chakwera a donné au commandant des forces de défense, Paul Valentino Phiri, de commencer les préparatifs pour le retrait des troupes malawites de l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Les troupes du Malawi font partie d'une mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe visant à aider le gouvernement de la RDC à lutter contre les rebelles dans l'est du pays.

Une brève annonce en ligne, rendue publique mercredi, indique que le président a pris cette décision "pour honorer la déclaration de cessez-le-feu des parties belligérantes en RD Congo et pour ouvrir la voie aux négociations prévues en vue d'une paix durable qui apportera la stabilité à la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe".

APS

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48181 martyrs et 111638 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.181 martyrs et 111.638 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, les corps de 26 martyrs et 5 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont, en outre, indiqué que 572 martyrs dont les don-

nées ont été complétées et approuvées par la commission judiciaire de suivi du dossier des signalements et des personnes disparues, ont été ajoutés au bilan de l'agression génocidaire sioniste.

Elles ont également souligné qu'un

certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dernier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

La Norvège exprime son ferme rejet de tout déplacement forcé de Palestiniens de leur territoire

La Norvège a exprimé son ferme rejet de tout déplacement forcé de Palestiniens de leur territoire, soulignant le droit du peuple palestinien à "décider de son destin et à créer son propre Etat", a rapporté samedi l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Le vice-ministre norvégien des Affaires étrangères, Andreas Kravik, a déclaré,

dans un communiqué de presse relayé vendredi soir par Wafa, que "la Palestine est la patrie du peuple palestinien".

Kravik a également affirmé que "le peuple palestinien a un droit fondamental et indépendant à décider de son destin et à créer son propre Etat". Il a expliqué que cette position sur le droit des

Palestiniens à créer leur propre Etat a été confirmée par diverses résolutions des Nations unies, ainsi que par la Cour internationale de justice (CIJ).

De plus, le vice-ministre norvégien des Affaires étrangères a souligné que "l'envoi forcé de Palestiniens des territoires occupés vers d'autres pays est contraire au droit in-

ternational". Les déclarations de Kravik interviennent après les propos tenus mardi dernier par le président américain Donald Trump, selon lesquels les Etats-Unis allaient "prendre le contrôle" de la bande de Ghaza et que la population palestinienne "devrait en être évacuée", un plan qui a provoqué un tollé international.

Pékin soutient fermement les droits légitimes du peuple palestinien

La Chine soutient fermement les droits nationaux légitimes du peuple palestinien et s'oppose au déplacement forcé de la population de la bande de Ghaza, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

"Ghaza appartient au peuple palestinien.

C'est une partie inaliénable du territoire de la Palestine, et non une monnaie

d'échange pour des jeux politiques, et encore moins une proie pour les plus forts", a souligné le porte-parole.

"La guerre a déjà laissé Ghaza dans la dévastation et la souffrance", a-t-il souligné, ajoutant que "la communauté internationale, les grands pays en particulier, devraient se donner la main pour améliorer la situation à Ghaza, plutôt que de la détériorer, en fournissant une aide humanitaire et en contribuant

à sa reconstruction". La Chine est prête à travailler avec le reste du monde à la réalisation de la solution à deux Etats, qui est la voie fondamentale à suivre, et à un règlement politique rapide et juste de la question palestinienne", à savoir l'établissement "d'un Etat de Palestine indépendant jouissant d'une pleine souveraineté sur la base des frontières de 1967 et ayant El Qods-Est pour capitale", a-t-il conclu.

Pretoria ne ménagera aucun effort pour défendre les droits légitimes du peuple palestinien (président sud-africain)

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa a réitéré le soutien indéfectible et la solidarité de son pays avec le peuple palestinien, affirmant que Pretoria ne ménagera aucun effort pour défendre les droits légitimes des Palestiniens, consacrés par les

chartes et les lois onusiennes. Dans une allocution jeudi à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire de 2025 au Cap, Ramaphosa a souligné que "l'Afrique du Sud avait agi conformément à ses obligations au titre de la Convention sur le génocide

en déposant une plainte contre l'entité sioniste auprès de la Cour internationale de justice (CIJ)".

Le dirigeant sud-africain a réaffirmé, à ce propos, "l'engagement total de son pays envers les principes des Nations Unies, y compris l'obliga-

tion pour tous les Etats membres de résoudre les différends internationaux par des moyens pacifiques".

Pour rappel, la plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la CIJ a été soutenue par nombre d'Etats et de gouvernements.

Cessez-le-feu à Ghaza : cinquième échange de prisonniers entre le Hamas et l'entité sioniste

L'entité sioniste a procédé samedi à la libération de 183 prisonniers palestiniens en échange de 3 prisonniers libérés par le mouvement de résistance palestinien Hamas, le cinquième échange depuis l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu le 19 janvier dernier dans la bande de Ghaza.

Un premier bus transportant des prisonniers palestiniens a quitté la prison de l'occupation sioniste d'Ofer en Cisjordanie occupée, en fin de matinée, en di-

rection de la ville de Beitunia, selon des correspondants de presse sur place.

D'après le bureau d'information chargé des prisonniers palestiniens, 18 Palestiniens condamnés à la réclusion à perpétuité, 54 Palestiniens condamnés à des peines d'emprisonnement de longue durée et 111 habitants de Ghaza arrêtés après le 7 octobre 2023, sont concernés par l'opération d'échange de prisonniers ce samedi.

Plus tôt dans la journée, le Hamas

avait remis au Comité international de la Croix rouge (CICR) à Deir el-Balah, trois prisonniers de guerre sionistes.

Il s'agit du cinquième échange de détenus et prisonniers de guerre dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza dont la première étape doit durer six semaines.

Cette première étape prévoit la libération de 33 prisonniers de guerre sionistes contre quelque 1.900 détenus palestiniens.

EXPLOSION AU PORT DE BEYROUTH Le juge reprend les interrogatoires après une longue suspension

Le juge libanais chargé de l'enquête sur l'explosion meurtrière au port de Beyrouth en 2020 a procédé vendredi à deux interrogatoires, après une suspension de plus de deux ans de l'enquête, a indiqué un responsable judiciaire.

Le 4 août 2020, l'une des plus grandes explosions non nucléaires de l'histoire a dévasté des pans entiers de la capitale du Liban, tuant plus de 220 personnes et en blessant plus de 6.500. Une enquête avait été ouverte, mais le juge indépendant Tarek Bitar avait dû interrompre ses investigations en janvier 2023.

Vendredi, il a interrogé Rabih Srour, qui était responsable de la sécurité de l'entrepôt portuaire 12, où étaient stockées des matières dangereuses, notamment le nitrate d'ammonium qui a explosé, a déclaré le responsable, cité par des médias.

M. Bitar a également interrogé Salim Shehbi, propriétaire de la société chargée d'effectuer les travaux de soudure dans l'entrepôt. Des sources de sécurité ont suggéré dans un premier temps que des travaux de soudure auraient pu déclencher l'incendie à l'origine de l'explosion, mais cette hypothèse a été rejetée par des experts y voyant une tentative d'écarteler la responsabilité à de plus hauts niveaux pour des défaillances à l'origine du drame.

Le juge Bitar a prévu une nouvelle session mardi pour interroger quatre employés et officiers des douanes, actuels et anciens, a ajouté le fonctionnaire. Personne n'a encore été tenu pour responsable de cette explosion.

IRAN condamnation des nouvelles sanctions américaines qualifiées d'"illégales" et "injustifiées"

L'Iran a condamné vendredi les nouvelles sanctions financières prises par les Etats-Unis, les qualifiant d'"illégales" et "injustifiées". "La décision du nouveau gouvernement américain d'exercer une pression sur la nation iranienne en empêchant le commerce légal de l'Iran avec ses partenaires économiques est une mesure illégale, illégale et violente", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmaïl Baghaï, dans un communiqué.

La décision des Etats-Unis est "catégoriquement injustifiée et contraire aux règles internationales", a ajouté M. Baghaï.

Le département américain du Trésor a annoncé jeudi des sanctions financières à l'encontre d'un réseau international. L'Iran a dénoncé le rétablissement de cette politique, similaire à celle que M. Trump avait mise en place contre Téhéran lors de son premier mandat (2017-2021), en affirmant que la poursuite de cette politique se solderait par un "échec".

APS

NOUVELLE PUBLICATION DE KARIMA AÏT DAHMANE "Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847"

Dans son nouvel ouvrage, "Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847", Karima Aït Dahmane rétablit des vérités historiques longtemps occultées et obscurcies par la France d'hier, "propagandiste et mensongère" et celle d'aujourd'hui "dominée par les thèses de l'extrême droite".

Traitant des premières années de la colonisation de l'Algérie par la France (1830-1847), qui ont vu "naître et agir de véritables criminels de guerre et de théoriciens de l'extermination des tribus", la France coloniale avait fait de l'abjection et de la barbarie son unique méthode pour asseoir sa suprématie de conquérant sur des terres qui ne lui ont jamais appartenu.

Sachant qu'à travers les siècles, explique l'auteure lors de la récente présentation de son ouvrage, les Algériens autochtones ont eu à subir "plusieurs invasions successives, se voyant à chaque fois contraints de se battre pour libérer leur territoire", les sentiments de "révolte" et de "fierté" allaient alors, forcément s'imprimer dans le conscient collectif de ce glorieux peuple".

Dès les premières années de l'occupation française en Algérie, poursuit l'auteure, "le sentiment de révolte s'est, une fois de plus, réveillé chez les Algériens", donnant lieu à des résistances populaires "acharnées et opiniâtres", que la France coloniale, dénunçant de tout humanisme, a largement réprimées avec des "méthodes illégales, contraires au droit international et aux valeurs universelles de l'humanisme et des droits de l'homme".

"Massacres répétés,

expositions des têtes coupées, dépossession des terres, déportations massives des populations, rapt des femmes et enfants utilisés comme otages, razzias ou enfumades", autant de "faits rassemblés dans les propres écrits des acteurs", tristement célébrés lors de la conquête de l'Algérie, à l'instar de Bugœaud, Lamorièvre, Pélissier, Cavignac, Montagnac, Saint-Arnaud et Clauzel, entre autres officiers de l'armée coloniale, que l'auteure a recueilli des archives françaises.

La situation de l'Algérie avant et pendant le début de la colonisation militaire française, la mise au service de la stratégie militaire de mesures ethnographiques, tels que le classement des peuples selon leurs langues, leurs régions d'habitation ou leurs caractères anthropologiques et sociaux, ainsi que la barbarie coloniale lors de la conquête de l'Algérie, sont les sujets pertinents sur lesquels l'ouvrage de Karima Aït Dahmane met en lumière une réalité historique qui jette l'opprobre sur la France coloniale en Algérie.

L'ouvrage rappelle également la bravoure et l'héroïsme de l'Emir Abdelkader, cette grande "figure emblématique de la résistance au colonialisme" et ses qualités de, "chef politique et religieux issu d'une famille chrétienne, de théologien et philosophe, d'hu-

niste et d'homme de plume et d'épée", qui aura été parmi les premiers résistants à combattre l'occupation française pendant de longues années.

Toutes ces réalités historiques, précise encore l'auteure, cachées et tuées par la France d'hier et d'aujourd'hui renseignent le néophyte, amateur d'histoire, sur les "génocides, crimes de guerre et contre l'humanité, froidement perpétrés sans foi ni loi par l'armée d'occupation française", contre des populations civiles algériennes, au nom d'une France qui a, de tout temps, prétendu défendre les droits de l'homme et l'humanisme universel.

Constituant une réponse cinglante aux adeptes des "bienfaits de la colonisation française en Algérie", le nouvel ouvrage de Karima Aït Dahmane met en lumière une réalité historique qui jette l'opprobre sur la France coloniale en Algérie.

Il est publié en langue française aux éditions de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité (Anep) et se déploie en 160 pages, réparties en quatre chapitres et une quarantaine de sous titres.

Le lecteur de cet ouvrage, riche en enseignements historiques est accueilli avec une page de couverture frappée d'une copie de

la célèbre toile, "Combat de la forêt de L'Haïbrah à Mascara, 1835" d'Horace Vernet, qui restitue une des nombreuses batailles glorieusement menées par l'Emir Abdelkader dans un résumé hautement significatif par l'esthétique des formes et des couleurs, de l'analyse de Karima Aït Dahmane, basée sur des témoignages poignants et des faits établis.

Lors du débat qui a suivi la présentation de l'ouvrage de Karima Aït Dahmane, les intervenants ont relevé la mise à nu des desseins "malveillants et malsains" à vouloir taire et cacher la réalité de l'histoire, pointant du doigt la "France d'aujourd'hui" qui "tente, en vain, de maintenir ses contradictions, persistant dans ses mensonges" envers, cette fois-ci, "les générations actuelles de son propre peuple", en refusant d'"assumer son passé historique en Algérie, sombre et macabre".

Docteur en sciences du langage à l'Université de Montpellier III (France) et professeur des universités d'Alger 2, puis Blida 2, entre autres, Karima Aït Dahmane compte à son actif trois autres ouvrages, dont "France / Algérie".

Altérité, discours et mémoire" (Alger El Ibriz, 2020) ainsi que plusieurs publications universitaires parues dans des revues spécialisées.

**JUSQU'AU 28 FÉVRIER
À LA GALERIE "ATH'AT"
"Soupçon d'Art, l'Art en partage", une exposition qui met en valeur à Alger, le patrimoine culturel algérien et africain**

L'exposition collective, "Soupçon d'Art, l'Art en partage", une synergie artistique regroupant les œuvres des artistes plasticiens, Karim Sergoua, Rachida et Samia Merzouk, a été inaugurée, vendredi à Alger, dans un élan créatif prolifique, dédié à la mise en valeur de la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien, dans sa profondeur africaine.

Visible jusqu'au 28 février à la Galerie "Ath'At" (meubles en langue arabe), sise dans la localité de Cheraga, "Soupçon d'Art, l'Art en partage", est une "création d'ensemble dans l'harmonisation des tons et du temps qui met en valeur l'imaginaire créatif, célébrant, dans une vision contemporaine, la richesse du patrimoine culturel algérien dans ses dimensions, ancestrales et son appartenance africaine.

Présents avec près de 80 pièces, essentiellement en céramique d'art, les sœurs Rachida et Samia Merzouk, ont conçu, fabriqué, décoré et réalisé leurs rendus, dans un élan hautement esthétique, donnant un aperçu dans des formes contemporaines aux couleurs vives, sur la variété culturelle des différentes régions d'Algérie, à travers plusieurs objets de décoration à l'âme renvoyant aux origines patrimoniales et à l'ancestralité.

Des balbutiements de l'art amazigh dans ses variantes plurielles, aux échos de l'art islamique ou arabe jusqu'à la perception de l'appel profond de l'Afrique, les pièces exposées évoquent une culture séculaire, voire millénaire et donc une façon d'être et une manière de vivre dans différentes régions de l'Algérie qui dénotent et établissent la profondeur historique, anthropologique et culturelle de l'Algérie.

Dans une vision novatrice et contemporaine au regard frais, Rachida et Samia Merzouk, ont donné vie à nombre d'objet d'art à l'image, de ces vases en forme conique frappés de petit extrait de la poésie du Melhoun de "Hizia" ou de vieilles citations algériennes, boîtes avec couvercles aux têtes-poignets faits de signes amazighs, de cette horloge dont le corps est en forme de bijoux touaregs, d'une forme renvoyant au Minaret de Ghadraïa, des vide-poches aux couleurs vivantes, dédiés à la tradition kabyle, des sous verres et des bougeoirs aux formes calligraphiques arabes, d'objets et bijoux aux formes et signes décoratifs renvoyant au Tifinagh et des formes sphériques sculptées.

C'est un travail à étapes passionnant avec comme matière première "l'argile", explique Rachida Merzouk, avant de poursuivre, "de la conception et la réalisation de la forme, à sa sculpture, à son séchage, ensuite vient l'étape de la cuisson, puis celle de l'émaillage, qui nécessite au préalable tout un travail de recherche de couleurs, pour qu'intervienne enfin la dernière étape de mise au four pour la fixation des couleurs et des dessins gravés sur l'œuvre d'art ainsi achevée".

Artiste-peintre et plasticien qui s'intéresse à tous les matériaux que recèlent les différents environnements de la vie, Karim Sergoua, présent avec 26 toiles conçues et réalisées dans le même élan que celui de Rachida et Samia Merzouk, célèbre, à son tour, la pluralité et la richesse du patrimoine algérien et son prolongement dans la culture africaine, une thématique aux influences identitaires qui l'inspire également et titille sa créativité qui se déploie, alors, dans un élan créatif hautement esthétique.

"Expectative", "Traces identitaires", "Houmat", "Khwati", "Rythme Africa", "Écritures" (1er 2), "Pluie colorée", "Z'ait M'ait ou neggaz el hit", "Houma Eux", "Merci à l'Afrique" (1, 2 et 3), "Lutte pour la vie", "Ils sont toujours là", "Houmti", "Richesse identitaire", "Situations multiples" (1, 2 et 3), "Protection", "Orientation confuse", sont autant de poésies muettes aux couleurs variées qui portent l'éclat de la lumière et du soleil de l'Algérie, dans un geste créatif et artistique de haute facture que Karim Sergoua, ce poète des formes et des couleurs et enseignant à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger (ESBA), a réalisé dans le courant artistique "Awcham" ou celui de "Essebaghine", où se croiseraient, selon lui, "tous les courants artistiques".

Artiste accompli, Karim Sergoua restitue au visiteur dans un élan original et singulier, l'antique dans des formes revisitées empreintes de modernité, à travers des œuvres évoquant essentiellement, le patrimoine, la spiritualité, la tradition ancestrale ou encore la profondeur de l'appartenance africaine.

La Galerie "Ath'At" expose régulièrement des meubles conçus dans des visions artistiques contemporaines et fabriqués avec du bois massif, Ali et Hind Cadi, ainsi que Karima Belkheir, fondateurs de ce bel espace "dédié à l'Art algérien à part entière", accueillent également les artistes plasticiens pour la présentation de leurs œuvres au public.

APS

ORAN

Colloque national sur la première et seconde conquêtes d'Oran dans le patrimoine algérien" le 27 février

Le thème "La conquête d'Oran, première et deuxième, dans le patrimoine algérien - Une approche historique et littéraire" constituera l'axe principal des travaux du colloque national, qui se tiendra le 27 février en cours à Oran, à l'occasion du 233e anniversaire de la libération de la ville du joug espagnol, a-t-on appris, samedi, des organisateurs.

Ce colloque scientifique est organisé par l'unité de recherche sur la culture, la communication, les lettres, les langues et les arts, en collaboration avec le laboratoire de la sémantique des niveaux linguistiques dans le patrimoine littéraire algérien et le laboratoire de recherche historique "Sources et Biographies" de

l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella". Lors de ce colloque, qui verra la participation d'un panel d'experts en histoire de la ville d'Oran, seront mis en lumière les aspects historiques, littéraires et anthropologiques des recherches scientifiques ayant abordé la libération de la ville d'Oran, occupée par les Espagnols depuis 1509 et libérée en 1709, avant d'être reconquise en 1732 et définitivement libérée en février 1792.

Les interventions porteront également sur la contribution des historiens dans l'enregistrement des événements historiques et héroïques de cette libération, ainsi que sur les épopees et poèmes issus de l'imagination littéraire autour de cet événement.

La libération d'Oran de l'occupation espagnole n'était pas un fait ordinaire, mais un événement qui a profondément marqué l'imaginaire des scientifiques, ainsi que leurs écrits et correspondances, mettant en lumière les figures de la résistance et de la pensée, selon la problématique du colloque.

Les débats se concentreront sur plusieurs axes, notamment "La dimension civilisationnelle de la libération de la ville d'Oran", "La première et deuxième conquêtes d'Oran à travers les écrits des historiens, des littéraires, des biographes et des impressionnistes", "La documentation historique et littéraire des deux conquêtes d'Oran", ainsi que "La conquête d'Oran dans les écrits étrangers".

INCUBATEUR D'ENTREPRISES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Augmenter le nombre de projets innovants en renforçant la formation et l'accompagnement continu

L'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" oeuvre à augmenter le nombre de projets innovants et de startups incubés, dans le cadre du décret ministériel 1275 concernant le mécanisme de certification des startups ou des brevets, en offrant une formation et un accompagnement continu aux étudiants porteurs de projets innovants, a souligné, jeudi, sa responsable, Bensalah Nawal.



L'incubateur de l'université connaît une grande dynamique cette année avec la poursuite des formations spécialisées sur la propriété intellectuelle, la création de startups, le marketing, la délivrance de labels et d'autres formations, dans le but d'augmenter le nombre de projets innovants réalisés à 60 au minimum, selon la responsable, lors de la quatrième édition du Salon du marketing inaugureré jeudi.

Ce salon est organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2, en collaboration avec les laboratoires "Nouvelles tendances

et définition des politiques de développement en Algérie" de cette même université et "Gestion des affaires et développement économique" à la branche d'Oran de l'Université de la formation continue.

Elle a précisé qu'en 2024, 54 projets innovants ont été réalisés par des étudiants dans le cadre du même décret, avec des prototypes développés, pouvant ainsi se transformer en startups.

L'incubateur cherche également à attirer les étudiants des années précédentes avec des idées innovantes pour les superviser et les aider à transformer leurs projets en entre-

prises concrètes contribuant au développement de l'économie nationale. De son côté, Souheila Sebagh, professeure à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion et coordinatrice du salon, a souligné que l'importance de cet événement scientifique, qui réunit près de 30 exposants, réside dans le fait qu'il est devenu une "plateforme" de réseautage permettant aux universitaires porteurs de projets et aux chefs d'entreprises de l'utiliser pour développer leurs réseaux, leurs compétences et leurs projets, tout en étant accompagnés par des professionnels.

Ce salon est également une opportunité pour les entreprises économiques de sélectionner des projets ou des porteurs d'idées à accompagner. Le salon vise également à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, à les encourager à prendre des initiatives audacieuses et à les mettre directement en relation avec des acteurs de l'accompagnement des secteurs public et privé, tout en aidant les jeunes entreprises à présenter leurs produits à des clients et investisseurs potentiels.

Quelque 43 jeunes porteurs de projets participent à cet événement, aux côtés de 17 entreprises économiques, bancaires et autres partenaires sociaux et économiques de l'université. Des diplômés de l'Université d'Oran 2 ayant réussi à transformer leurs idées innovantes en projets et startups sont également présents.

APS

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 3 Médaille d'or à la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire au Qatar (ministère)

L'Université de Constantine 3 Salah-Boubnider a remporté la médaille d'or dans la catégorie des études supérieures au Concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire, organisé dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire au Qatar, indique samedi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'étudiante Mefaradj Sara de l'Université de Constantine 3 Salah-Boubnider a décroché la première place (médaille d'or) dans la catégorie des études supérieures au Concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire et hydrique, organisé par l'Université des sciences et technologies du Qatar, dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire et hydrique face au changement climatique, lit-on dans le communiqué.

L'étudiante a participé avec un projet portant sur "l'amélioration de la culture de l'azolla et des lentilles d'eau pour la production, à faible coût, d'aliments nutritifs pour le bétail", selon la même source.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA BLIDA
DAÏRA BOUGARA
COMMUNE BOUGARA
N° : 476 /2025

Monsieur : Le président de l'Assemblée Populaire Communal de BOUGARA

A l'entreprise : SARL HYDROMED gérée par

Monsieur DJENADI MOHAMED

Siège social est situé à : ILOT N° 86 SECTION 02 BENI TAMOU -BLIDA

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
N°....., U,M,K,B/S G/ 2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة محمد خير - بسكرة
الإمامة العامة
الرقم : ****/ج، م، خ، ب، أ، ع 2025 /

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à la pv N° 20/2025 à la réunion d'ouverture des plis d'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/SG/2025

Suite à la pv N° 17/2025 à la réunion d'évaluation des offres d'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/SG/2025

Pour d'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue réaliser l'opération intitulée:

PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE DE L'UNIVERSITE BISKRA
Au cours de l'exercice 2025

L'université Mohamed Khider Biskra lance Avis D'attribution provisoire d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/SG/2025

N° de plis	Etablissement participant	Le nom commercial	Note technique totale /100 points	Montant d'offres TTC en DA	Observation
04	Sarl El Amine Gard Alger 5 rue 04 Emile Leguerique Sint-Raphael - El Ahr - Alger	Sarl El Amine Gard Alger	73,00 points	65 802 240,00	La moins- disante parmi les candidats qualifiés techniquement

L'université mohamed khider biskra est invitée tous les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, se rapprocher de ses services, au plus tard trois jours à compter du première jour de la publication Avis D'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit, peut aussi, les candidats et les soumissionnaires doit être son droit de recours en délai du **Sept (07) jours** à partir du première jour de la publication Avis D'attribution provisoire d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics, la presse ou le portail des marchés publics selon l'**article 56** de la loi N° 23 -12 portant réglementation des marchés publics.

OBJET : PREMIER MIS EN DEMEURE

Conformément à la convention conclue entre la Commune de Bougara et votre organisation (SARL HYDROMED) et à la démarche engagée par Mr. DJENADI MOHAMED qui comprend la TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A DIFFERENT CITE PAR LOT:LOT 03 : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A HAI LES FRERES CHAEOUA A COTE DE LA MOSQUEE NOUR ELYAKIN pour un montant de 4 152 505.00 DZD, tous frais compris, et un délai contractuel de quatre (04) mois.

En conséquence, nous vous donnons cette première mis en demeure pour l'absence totale de chantier et pour terminer les travaux restants du projet, et en cas de non réponse dans un délai de trois (03) jours, nous prendrons des mesures judiciaires à votre encontre.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Thor : Love and Thunder

Après une longue traversée du désert qui l'a laissé épuisé et a couté la vie à sa fille, Gorr cherche de l'aide auprès du dieu qu'il vénère, Rapu. Accueilli avec mépris par la divinité, Gorr s'empare d'une puissante épée et tue Rapu, faisant le voeu ensuite d'éliminer tous les dieux qu'il croisera sur son chemin. Longtemps après, Thor, toujours accompagné par son fidèle Korg et par les Gardiens de la Galaxie, songe, entre deux combats galactiques, à se retirer du monde. Pendant ce temps, sur Terre, Jane Foster, hospitalisée, suit un traitement pour enrayer le cancer qui la ronge.

france 2 21:10

S.O.S. fantômes : l'héritage

Plus de 35 ans après le film original, la franchise *S.O.S. Fantômes* retrouve une nouvelle jeunesse grâce à cet opus signé par Jason Reitman, le fils d'Ivan Reitman, créateur de cette saga. L'humour est toujours présent, ainsi que des effets spéciaux très soignés. Et les jeunes comédiens apportent un vent de fraîcheur à ces aventures ectoplasmiques échevelées.

france 3 21:10

Saison 24 de Inspecteur Barnaby

- La soirée organisée pour récompenser les succès de Frank Bailey, détective spécialisé dans la recherche d'animaux disparus, bascule dans la violence après une altercation houleuse. Le lendemain matin, son corps transpercé de coups de coude repose dans l'enclos d'un animal qu'il tentait de localiser : une chienne appartenant à son ex-épouse.
- La découverte macabre est effectuée par son neveu Ty, qui s'avère être également le principal bénéficiaire de son testament aux côtés d'un autre héritier. La fortune du détective se trouve ainsi au cœur d'une enquête complexe.

CANAL+ 21:06

Sans un bruit : jour 1*SANS UN BRUIT JOUR 1*

Après le succès des deux volets de *Sans un bruit*, John Krasinski, a cédé son poste de réalisateur à Michael Sarnoski, pour ce prequel qui reste dans le ton de ce qu'on peut désormais appeler une saga. On est forcément moins surpris désormais par un univers connu, mais l'élégance de la réalisation est estimable.

M6 21:10

Capital

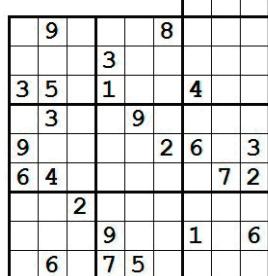
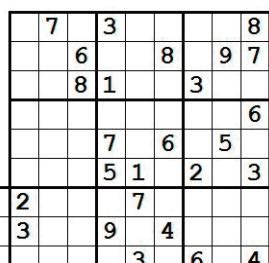
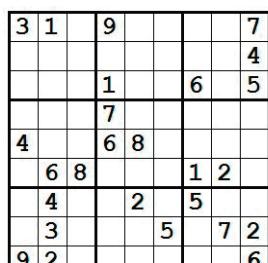
L'argent, omniprésent dans la vie de couple, reste un sujet tabou et une source malheureuse de conflits. L'enquête menée par les journalistes du magazine durant un an dévoile l'impact des finances à chaque étape de la vie. À Grasse, Fanny et Thierry, jeunes mariés, partagent leurs dépenses, mais les tensions financières les guettent. Alors que dans la Sarthe, Manon et Romuald, opposés sur leur façon de gérer leur budget, peinent à épargner malgré des revenus communs, à Corbas, dans le Rhône, Thouraya, elle, paie le fait de travailler à temps partiel pour s'occuper de ses enfants.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2438

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Semainière
- 2 - Flux
- 3 - Symbole de faible vue - Inflammation du goitre
- 4 - Pronom pour madame - Risqueras un oeil
- 5 - Balleron - Zone caillouteuse
- 6 - Sort de sa timidité - Canaux du rein
- 7 - Eut un gros renvoi - Patrie d'Abraham - Ile de Charente
- 8 - Panonceau - Croix de Saint Antoine
- 9 - Apparu - Segments d'intestins - Pronom pour monsieur
- 10 - Tables pour quartiers - Angoisse persistante

- A - Disparate
- B - Décorquias - Bien visible
- C - Machines à calculer
- D - Rouler - Centre de dépression
- E - Cri d'afficionado - Objets fabriqués qui servent à fabriquer
- F - Personnel - Bisque
- G - Personne très épise - Possessif
- H - Découpage pointue - Abattent
- I - Absorber - Élément 38
- J - Laminer
- K - Ne comprendrais rien
- L - Représentez - Uniques

*L'indifférence pour la gloire est incompatible avec l'élan du génie qui fait voler à la victoire.
Citation de Charles-Joseph de Ligne ; Mes écarts ou ma tête en liberté (1796)*

Mots croisés N°2438

A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1138

Solution

Sudoku n°2438

Mots Croisés n°2438

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	H	E	B	D	O	M	A	D	I	E	R	E
2	E	C	O	U	L	E	M	E	N	T		T
3	T	A	U	P	E		A	N	G	I	N	E
4	E	L	L	E		E	N	T	E	R	A	S
5	R	A	I	R	O	N	T		R	E	G	
6	G	O	S	E	U	R	E	T	E	R	E	S
7	G		R	O	T	A		U	R		R	E
8	E	N	S	E	I	G	N	E		T	A	U
9	N	E		I	L	E	O	N	S		I	L
10	E	T	A	L	S		S	T	R	E	S	S

Grille géante n°1138

■ S ■ M ■ E ■ R ■ R ■ R ■ P
■ U ■ P ■ R ■ F ■ L ■ U ■ A ■ I ■ R ■ P
■ C ■ A ■ N ■ I ■ F ■ R ■ A ■ E ■ N ■ E ■ R ■ P
■ C ■ R ■ A ■ S ■ F ■ C ■ A ■ S ■ E ■ T ■ E ■ R ■ E
■ E ■ T ■ C ■ N ■ C ■ T ■ E ■ L ■ E ■ D ■ E ■ R ■ E
■ E ■ S ■ S ■ N ■ O ■ U ■ T ■ E ■ L ■ L ■ O ■ R ■ E
■ N ■ E ■ F ■ S ■ T ■ E ■ V ■ R ■ E ■ D ■ I ■ S ■ T
■ U ■ R ■ I ■ N ■ E ■ R ■ A ■ I ■ S ■ E ■ N ■ T ■ A
■ R ■ I ■ E ■ P ■ A ■ G ■ I ■ V ■ I ■ G ■ E ■ R ■ I
■ F ■ E ■ P ■ T ■ S ■ A ■ T ■ B ■ U ■ E ■ S ■ E ■ C
■ D ■ R ■ O ■ T ■ I ■ V ■ E ■ S ■ U ■ E ■ R ■ A ■ C
■ C ■ O ■ U ■ I ■ V ■ T ■ R ■ O ■ S ■ Z ■ R ■ A ■ C
■ N ■ I ■ E ■ V ■ E ■ V ■ A ■ I ■ N ■ E ■ L ■ T ■ U
■ E ■ N ■ L ■ L ■ E ■ V ■ E ■ R ■ U ■ R ■ E ■ A ■ I
■ U ■ R ■ E ■ R ■ D ■ A ■ T ■ B ■ I ■ R ■ S ■ E ■ I
■ A ■ R ■ A ■ R ■ D ■ A ■ T ■ B ■ I ■ R ■ S ■ E ■ I

JEUX AFRICAINS SCOLAIRES (PRÉPARATIFS)

Une délégation du comité olympique africain affirme l'aptitude des structures sportives de Skikda à accueillir les compétitions

La délégation du comité olympique africain, chargée d'inspecter les infrastructures sportives dans la wilaya de Skikda qui abritera une partie des compétitions des Jeux africains scolaires 2025 prévus l'été prochain en Algérie, a affirmé jeudi après-midi leur aptitude à accueillir ces compétitions.

Dans une conférence de presse au siège de la wilaya, Joao Da Costa, premier vice-président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a affirmé que l'Algérie possède un nombre important de structures sportives fin prêtes pour accueillir la première édition de ces jeux, y compris dans la wilaya de Skikda. Il a également souligné les efforts fournis par

les autorités supérieures de l'Algérie pour accueillir cette manifestation, mettant l'accent sur l'importance des sports scolaires pour la détection des talents et les préparer pour représenter l'Afrique dans les compétitions internationales.

Mouncef Zemouchi, conseiller du président de l'ACNOA, a indiqué à l'APS que ces jeux auront lieu en la présence d'experts des différentes fédérations

internationales sportives pour découvrir les jeunes talents, estimant que l'objectif est de soutenir les meilleurs élèves sportifs africains.

La délégation de l'ACNOA est composée de membres de Sao Tomé-et-Principe, de Namibie, du Lesotho et de l'Algérie en plus de cadres centraux.

Le directeur local de la jeunesse et des sports, Ramdane Benloulou, a indiqué que la wil-



laja de Skikda a réservé les salles omnisports "20 août 1955", "frères Bouchache" et "Larbi Ben M'hidi" ainsi que la salle

spécialisé de Sidi Mezghiche pour abriter une partie de cette compétition continentale scolaire.

BASKETBALL / SUPERCOUPE 2023-2024 USM Alger - WO Boufarik, le 11 février à la Coupole (Fédération)



La Supercoupe d'Algérie de basket-ball de la saison 2023/2024 messieurs, opposant l'USM Alger au WO Boufarik, se jouera le mardi 11 février à 17h00, à la Coupe du complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB). La Supercoupe de basket opposera l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2024, au WO Boufarik sacré

champion d'Algérie de la même saison. D'autre part, la vente des billets pour assister à cette rencontre a débuté ce samedi sur la plateforme électronique "Tadkirati.com". Pour rappel, le WOB(23 points) occupe la deuxième place au classement du championnat de Super-Division (messieurs), tandis que l'USM Alger est logée à la 7e position avec 19 points.

EQUITATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE ALGÉRIENNE Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'Assemblée général de la Fédération équestre algérienne ont approuvé les bilans moral et financier, lors des travaux de l'AG ordinaire, tenue jeudi au siège de la fédération équestre. Cette AGO s'est déroulée en présence de 16 sur les 26 membres, d'un représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports et d'un huissier de justice. Les membres participants à l'AGO ont voté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique 2021-2024. L'assemblée générale ordinaire a été marquée ensuite par l'installation des



commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en prévision de l'assemblée générale élective (AGE), programmée le 15 février au même lieu. La commission de candidatures est présidée par Amine Benguesmia, du club Equestre El-Moughit d'Oran, sachant que le dépôt des dossiers de candidature à la présidence de FEA est fixé du dimanche au mardi prochain, selon le président de la commission de candidatures.

CYCLISME - TAC 2025 Les coureurs du Tour d'Algérie présentés au public de Guelma



Les coureurs des 15 équipes participantes à la 25e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC 2025), ont défilé vendredi soir à la Maison de la Culture de Guelma à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des équipes, donnant un avant-goût sur cette compétition internationale, qui promet un spectacle grandiose à travers l'Est et le Sud du pays.

En présence de la Wali de la Guelma, Mme Houria Aggoune, du président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, ainsi que du président de la Fédération algérienne de cyclisme, Khierddine Barbari, l'événement a permis de dévoiler la liste des 15 équipes engagées

dans le TAC 2025, prévu du 9 au 18 février 2025, sur un parcours de 1404 km traversant 12 villes du pays.

Pour cette 25e édition, la caravane du TAC s'élancera de Tunisie à travers l'organisation du Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef le 8 février, une date historique pour nos deux pays.

Cette édition enregistrera également la participation symbolique de la sélection du Sahara occidental, invitée d'honneur du TAC 2025, a déclaré Barbari lors de son discours d'ouverture.

"Toutes les conditions sont réunies pour la réussite d'un grand Tour d'Algérie 2025.

Je souhaite la bienvenue à tous les coureurs, qui j'espère

seront à la hauteur des fans de la petite reine", a-t-il ajouté.

Pour cette 25e édition du TAC, les organisateurs ont retenu 15 équipes, dont six algériennes, à savoir, Madar Procycling Team, Majd El Guerrara, MC Alger, IRBEK EL Kanta, ainsi que les sélections nationales Elite et Développement.

Les neuf autres équipes sont : les sélections nationales tunisienne, mauricienne et érythréenne auxquelles s'ajoutent la Team Flanders de Belgique, la Team Techniques Inemilia Romania d'Italie, l'Univers Cycling Team des Pays-Bas, la CLN Cycling de Suisse, la Team Stork d'Allemagne et la Glory Mentech de Chine.

"Nous avons invité des équipes de qualité pour hausser le niveau et offrir ainsi le meilleur spectacle possible, et surtout, permettre à nos athlètes de se frotter à des adversaires d'envergure, ce qui leur permettra de gagner en expérience et de mieux s'aguerrir", a expliqué le président de la FAC.

Les acteurs du TAC ont pleinement profité de cette cérémonie, parfois téléphone à la main pour immortaliser ces moments de communion, à l'image des coureurs de Madar

Procycling Team et de la sélection nationale "Elite", qui regroupent les meilleurs coureurs algériens, dont le vainqueur de la dernière édition, Nassim Saïdi, du sprinter Yacine Hamza, ou encore du chevronné Youcef Reguigui.

L'édition 2025 du TAC sera particulièrement marquante, avec un départ symbolique en Tunisie, où se déroulera le Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef le samedi 8 février (13h00), en hommage aux victimes des massacres du 8 février 1958 perpétrés par l'armée coloniale française.

A l'issue de la réunion technique, tenue avant la cérémonie de présentation des équipes, le collège des commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, a indiqué que 80 coureurs représentants 14 équipes prendront part à ce Grand Prix sur une distance de 122 km, reliant Sakiet Sidi Youcef à Guelma.

L'équipe chinoise de Glory Mentech ne participera pas au Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef en raison de son arrivée tardive en Algérie.

Les coureurs de la formation chinoise seront sur la ligne de départ de la première étape du TAC, ce dimanche", a indiqué à l'APS le Directeur du Tour, Ya-

cine Laffala, soulignant que l'équipe nationale égyptienne et la formation indonésienne ASC Monsters, "ont déclaré forfait pour des problèmes administratifs".

Lors de cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs affronteront un itinéraire exigeant, réparti sur dix étapes et traversant des villes emblématiques telles que Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Lahguat, Ghardaïa et Ouargla.

Le départ officiel sera donné le dimanche 9 février avec une première étape de 103,2 km reliant Guelma à Constantine.

En marge des étapes principales, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement : le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Algier "Djamel Boukercha", le samedi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3.

La compétition promet d'être à la hauteur des attentes, offrant aux passionnés de cyclisme un spectacle de haut niveau et mettant en lumière les paysages diversifiés du territoire algérien.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

Zinnbauer prépare le MCA

La formation de Djurdjura ce prépare activement pour cette phase retour du championnat ligue une Mobilis et bien préparé son match retour face au MCA ce jeudi à 20H00 au stade du 5 juillet le technicien Allemand Josef Zinnbauer prépare ses joueurs pour cette rencontre.

Par E. Yanis

Cependant, l'équipe doit encore travailler pour s'améliorer. Il faut reconnaître qu'elle était loin d'afficher un visage fringant lors de la phase aller du championnat sous la houlette de Benchikha malgré son classement général à la troisième place partagé avec les Rouge et noirs de l'USMA en championnat, bien que son début de saison ne soit pas une catastrophe sur le plan du résultat.

Les verts et jaunes ont présenté deux visages lors de ses deux premières prestations, avec surtout un visage peu reluisant, lors de la première rencontre face au MCA et le CSC au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi ouzou , mais aussi lors de la coupe d'Algérie face à Guelma au stade de cette dernière et à Tizi ouzou contre la formation Harrachi.

Cela n'est pas fait pour rassurer ses

fans qui espéraient beaucoup mieux après les nombreux changements opérés cet hiver, sur tous les plans (, technique et trois éléments ramène un deux ex internaux Mehdi Boudjmaa et Reda Ghachet et un international Russe dans leurs effectif).

L'entraîneur Allemand Josef Zinnbauer, qui a réussi de donner un nouveau souffle aux joueurs et imposer la rigueur allemande au sein de son effectif et les mettre dans des bonnes conditions surtout il veux réussir sa première sortie avec les Canari de Djurdjura et redonner la joie aux supporters de la JSK et réussir son début à la tête des Jaunes etverts, il fera confiance à cette jeune équipe pour composer son onze rentrant jeudi prochain face au MCA au stade du 5 juillet.

Ils feront tout leurs possible pour revenir avec trois points de la victoire et à trouver la solution, mais il doit rendre son équipe plus performante, aussi bien



en matière de jeu que de résultats. A ce titre, les Canari de Djurdjura vont devoir se remettre au travail pour être plus solides, sachant que le match face au Mouloudia d'Alger c'est un match à 6 points si les coéquipiers de Riad Boudebouz gagne cette rencontre vont revenir à la tête du classement et partager les points avec les Chnaoua .

Josef Zinnbauer aura, ainsi, une belle occasion pour remettre son équipe sur rails.

Le staff technique va devoir corriger les lacunes constatées lors des de la

phase aller du championnat ligue une Mobilis .

Il va devoir œuvrer à ce que ses pouvoirs présentent un meilleur visage et surtout se montrer plus volontaires sur le terrain pour espérer décrocher les trois points de la victoire et présenter un bien meilleur visage durant cette phase retour du championnat ligue une Mobilis afin d'espérer jouer une compétition intercontinental la saison prochaine et donné de la joie aux supporters qui attendent beaucoup de cette saison.

E.Y

COUPE D'ALGERIE (MISE À JOUR - 1/16ES DE FINALE)

L'USM Alger et à l'Olympique Akbou favoris



L'USM Alger et l'Olympique Akbou partiront favoris à domicile, face respectivement au NC Magra et au MJ Arzew, pour le compte de la mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue dimanche et lundi.

Ayant terminé la phase aller de la Ligue 1 Mobilis de football sur le podium, à l'issue de la victoire décrochée mercredi à domicile face à l'USM Khencela (3-0), l'USM Alger enchaînera en recevant au stade olympique du 5-juillet le NC Magra, 14e au classement de la phase aller du championnat.

Même si les "Rouge et Noir" auront

les faveurs des pronostics, il n'en demeure pas moins que le "Nedjm" se rendra à Alger pour jouer son va-tout, et tentera de créer la surprise, même si son objectif majeur reste le maintien parmi l'élite.

Il s'agit du dernier match pour l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul sur le banc du club de Soustara.

L'ancien coach de l'ES Tunis va céder sa place au Brésilien Marcos Paqueta, qui signe son retour en championnat algérien après deux passages au CR Belouizdad.

L'USMA s'est qualifiée à ce tour de la compétition, en surclassant l'Olympique Magrane (Ligue 2) sur le score

sans appel de 6 à 0, alors que le NCM a passé l'écueil de l'actuel leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2, le MB Rouissat (1-0, a.p.).

Le vainqueur de ce match, affrontera en déplacement le RC Kouba (Ligue 2), le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00).

L'autre match, opposera l'Olympique Akbou au petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, dans un duel qui devrait revenir, a priori, aux loyaux.

Les joueurs du nouvel entraîneur français Denis Lavagne, qualifiés pour ce tour aux dépens du CS Constantine (1-0), auront à cœur de poursuivre leur aventure, en écartant un adversaire qui n'aura rien à perdre, mais tout à gagner.

Les gars d'Akbou devront rester vigilants pour éviter de concéder la surprise, d'autant que le MJ Arzew compte aborder ce rendez-vous sans le moindre complexe, lui qui s'est qualifié au détriment de l'autre pensionnaire de la Régionale 1, Mouloudia de Chouhada (2-1, a.p.).

En cas de qualification, l'O.Akbou affrontera le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

Mise à jour des 1/16es de finale : Dimanche, 9 février 2025 : Olympique Akbou - MJ Arzew 15h00 Lundi, 10 février 2025 : USM Alger - NC Magra 19h00.

LIGUE 1 MOBILIS

Le Brésilien Paqueta nouvel entraîneur de l'USMA (club)

Le technicien brésilien Marcos Paqueta, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, en remplacement du Tunisien Nabil Maâloul, dont le contrat "a été résilié à l'amiable", a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. "Un accord a été trouvé avec Paqueta pour prendre en main la barre technique de l'équipe première au vu de sa grande expérience aux niveaux africain et mondial", a indiqué le club algérois. Maâloul, en poste depuis l'intersaisi-

son, "dirigera son dernier match lundi prochain, à domicile face au NC Magra (19h00), pour le compte des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, comme cela a été convenu entre les deux parties.

Nous le remercions pour ses efforts tout au long de sa collaboration", précise la même source. Paqueta (66 ans) connaît assez bien le championnat algérien pour avoir dirigé, à deux reprises, le CR Belouizdad : 2021-2022 et 2023-2024, remportant un titre de champion (2022) et une Coupe d'Algérie

(2024). "Avec la nomination de Paqueta, l'équipe va lutter pour les mêmes objectifs assignés en début de saison, à savoir jouer sur tous les fronts et viser des titres", souligne le club algérois.

Pour l'heure, la direction usmiste a annoncé sa décision de nommer prochainement un directeur sportif "dans le but de bien planifier et réaliser un recrutement intelligent, en plus de la gestion efficace des ressources humaines et sportives. Nous attendons actuellement à étudier les CV (curriculum vitae,

NDRL) des candidats à ce poste, nous allons choisir le meilleur profil qui doit avoir de l'expérience dans ce domaine.

Le nom sera dévoilé dans les prochains jours." Enfin, outre la nomination d'un directeur sportif, l'USMA a également décidé de nommer un porte-parole "qui aura pour mission d'être un relais entre l'équipe et la presse et les supporters, pour garantir la diffusion de la bonne information, et éviter les rumeurs et les spéculations", selon le communiqué du club algérois.

Après un passage à vide en championnat (une défaite et deux nuls, NDRL), les "Rouge et Noir" ont renoué avec la victoire, en dominant mercredi l'USM Khencela (3-0), au stade Nelson de Mandela de Baraki, pour le compte de la mise à jour de la 13e journée du championnat. Un succès qui a permis au club de Soustara de terminer la phase aller de la compétition, à la troisième place du classement, en compagnie de la JS Kabylie, avec 25 points chacun.

APS

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024 / MCA-CRB Le Doyen prend sa revanche sur le Chabab

Le MC Alger a remporté la Supercoupe d'Algérie de football 2024, en battant le CR Belouizdad aux tirs aux buts (4-3), temps réglementaire (2-2), hier soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Après un bref round d'observation, la rencontre s'est débridée et la première vraie occasion dans ce match a été la bonne, puisqu'elle s'est soldée par l'ouverture du score.

En effet, à la 12e minute de jeu, l'attaquant Sofiane Bayazid a bénéficié d'une belle passe en profondeur et s'est présenté seul devant la gardien Zeghiba, qui n'a pas eu d'autre alternative que d'intervenir de manière illégale pour le stopper.

L'arbitre de la rencontre, Lahou Benbrahim, qui était proche de l'action n'a pas hésité un seul instant et a directement désigné le point de pénalty, permettant à ce même Bayazid de se rendre justice lui-même, en prenant Zeghiba à contre-pied (1-0).

Douze minutes plus tard, et suite à une belle action collective, le Mouloudia a obtenu un coup franc légèrement excentré sur l'aile gauche et c'est le défenseur Mohamed Réda Halaïmia qui l'a exécuté de manière tendue au deuxième poteau.

Bien que esseulé entre quatre défenseurs belouizdadiens, le capitaine mouloudéen Ayoub Abdellaoui a trouvé le moyen de prendre le dessus sur tous ses vis-à-vis, et placer une belle reprise de volée en extension, qui n'a laissé aucune chance à Zeghiba (2-0).

En effet, sa frappe de l'extérieur du pied était non seulement limpide, mais elle a été décochée à bout portant, faisant que le portier belouizdadien n'a même pas eu le temps de réagir.

Quoique, ce deuxième but n'a pas eu pour effet d'assommer le Chabab, mais l'a plutôt exhorté à réagir.

D'ailleurs, la première vraie occasion belouizdadienne est intervenue moins de deux minutes, puisque le bon centre d'Aberraâmane Meziane a été conclu par une belle tête croisée de l'attaquant Aymen Mahious,



qui avait obligé le gardien Abdelatif Ramdane à se détendre de tout son long pour écarter le danger.

Le dernier quart d'heure de la première mi-temps a été légèrement à l'avantage du Chabab, qui a pris de gros risques en attaque avec l'espoir de revenir dans le match, mais en vain.

Le MCA a rejoint les vestiaires avec deux buts d'avance, au grand bonheur de ses supporters, qui étaient nombreux à faire le déplacement pour le soutenir.

Après la pause, et n'y ayant plus rien à perdre, le CRB a pris encore plus de risques, n'hésitant pas à attaquer avec quatre, voire cinq joueurs, avec l'espoir de revenir dans le match.

Mais contre toute attente, la première vraie occasion de la deuxième mi-temps a été mouloudéenne et c'est encore une fois l'inévitable Sofiane Bayazid qui se l'a procurée.

En effet, suite à un coup franc indirect bien botté côté droit, l'attaquant du MCA a

devancé tous ses adversaires, pour placer une belle tête croisée, mais qui malheureusement pour lui est sortie hors cadre.

Les efforts du Chabab ont fini par porter leurs fruits à la 68e, avec un penalty offert en faveur du virevoltant latéral gauche Noufel Khacef, qui s'était fait sécher de manière illégale par Ayoub Abdellaoui à l'intérieur de la surface de réparation.

Contrairement au premier penalty accordé à Bayazid, cette fois, l'arbitre Benbrahim a dû consulter la VAR (ndlr : Vidéo assistance à l'arbitrage) pour prendre sa décision.

C'est finalement Aymen Mahious qui s'est chargé d'exécuter ce penalty, et même si le gardien mouloudéen avait choisi le bon côté, le ballon a terminé sa course au fond des filets (2-1/10e).

Une réduction du score qui a littéralement redonné vie au Chabab, et l'entrée en jeu des attaquants Erick Mayo et Jaques M'Bé n'a fait que le galvaniser encore plus dans cette perspective. Ce qui a d'ailleurs

fini par se confirmer moins de dix minutes plus tard, puisque suite à centre tendu de Benayada sur le côté droit, Aymen Mahious, encore lui, a devancé la sortie du gardien Abdelatif Ramdane et a placé une belle tête, qui a permis au Chabab d'égaliser à quelques encablures de la fin du temps réglementaire (88e/2-2).

Le gardien Abdelatif Ramdane a fait la différence aux tirs au but. Le match s'étant achevé sur un score nul de deux buts partout, il fallait recourir à la traditionnelle séance de tirs au but pour désigner le vainqueur et c'est finalement "Le Doyen" qui a été le plus doué à cet exercice, ou plutôt son gardien, Abdelatif Ramdane, qui avait stoppé deux penalties.

Le premier devant Noufel Khacef et le second face à Aymen Mahious, alors que qu'Abderrahmane Meziane, Erick Mayo et Hocine Benayada avaient transformé les leurs.

Côté Mouloudia, Aymen Abdellaoui, Akram Bouras, Ayoub Ghezala et Amine Messoussa avaient transformé leurs tirs, alors que Mohamed Réda Hamalaïmia avait raté le sien.

Le Mouloudia remporte ainsi son premier titre de la saison, en prenant au passage sa revanche sur le CRB, qui l'avait privé d'un doublé historique l'an dernier.

Il s'agit du quatrième sacre du MCA en Supercoupe d'Algérie, après les éditions de 2006 (face à la JS Kabylie : 2-1), 2007 (devant l'ES Sétif : 4-0), et 2014 (aux dépens de l'USM Alger : 1-0).

De son côté, le Chabab n'a remporté ce titre qu'à deux reprises : en 1995 (face à la JS Kabylie : 1-0) et en 2020 (devant l'USM Alger : 2-1).

Les deux clubs ont perdu une Supercoupe chacun : le MCA en 2016 face à l'USMA (0-2) et le Chabab en 2017 face à l'ES Sétif (0-0, aux tirs au but : 3-4).

COUPE D'ALGÉRIE (1/8ES DE FINALE)

L'ESM et l'ESS, premiers qualifiés aux quarts de finale

L'ES Mostaganem et l'ES Sétif, sont les deux premiers clubs à valider leur billet aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, en venant à bout jeudi respectivement en déplacement, de l'US Biskra (2-1, a.p.) et de l'Amel El-Eulma (1-0).

Au stade 18 février d'El-Alia (Biskra), les locaux ont été surpris dès la 12e minute de jeu, en concédant l'ouverture du score.

L'ancien joueur du CR Belouizdad Belkadem, a donné l'avantage aux Mostaganémois sur penalty.

Poussés par leur public, les coéquipiers du capitaine Lakhdari ont réussi à égaliser peu avant la pause, grâce à Dadache (42e). Après une seconde période équilibrée, les deux équipes ont été départagées durant la prolongation. Belkadem a ressurgi pour signer le doublet et offrir la qualification aux siens

L'ESM affrontera aux quarts de finale, en déplacement, le vainqueur de la confrontation entre le MC Oran et l'USM El-Harrach, prévu ce vendredi au stade Miloud-Hadefi (18h00). De son côté, l'ES Sétif est allée arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, en éliminant le petit poucet de l'épreuve, l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la Régionale 1 (1-0), comme ce fut le cas lors des 1/32es de finale face au MCE Eulma (2-0).

La nouvelle recrue hivernale l'attaquant Mohamed Karim Bouhmedi, arrivé en provenance du FC Swift Hesperange (Div.1 Luxembourg), a chipé le ballon à un défenseur adverse avant d'inscrire l'unique but de la partie (42e). Le nouvel entraîneur tunisien de l'Entente, Nabil Kouki, qui signe son retour à Sétif après un premier pas-

sage entre 2019 et 2022, réussit ses débuts en "Dame Coupe", en attendant de redresser la barre en championnat, puisque les Sétifiens restent sur une série de quatre matches de rang sans victoire.

L'Entente, la deuxième équipe la plus titrée en "Dame Coupe" avec 8 trophées, en compagnie du MC Alger et de l'USM Alger, sera fixée sur son adversaire au prochain tour, à l'issue des matchs de la mise à jour de l'épreuve.

Les péripéties des 1/8es de finale de la compétition, se poursuivront vendredi avec trois matchs au menu, opposant des clubs de différents paliers : CR Ain Témouchent (Ligue 2) CR Béni Tamou (inter-régions) 15h00, MO Bejaïa (inter-régions) - JS Haï Djebel (inter-régions) 15h00, et MC Oran (Ligue 1) - USM El Harrach (Ligue 2).

LIGUE 1 MOBILIS Le CSC écope d'un match à huis clos (LFP)

Le CS Constantine a été sanctionné d'un match à huis clos ferme, pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)", lors de l'élimination concédée mercredi en déplacement face à l'Olympique Akbou (0-1), aux 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel.

Outre cette sanction, le club constantinois devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source.

Le CSC, purgera cette sanction, lors de la réception de l'ASO Chlef, à l'occasion de la 17e journée du championnat.

L'attaquant du MC Oran, Zoubir Motran, expulsé lors de la défaite concédée lundi dernier à domicile en championnat face au CR Belouizdad (1-2) (mise à jour de la 14e journée, NDRL), s'est vu infliger une suspension de trois matchs, dont un avec sursis, pour "voie de fait envers un adversaire", plus une amende de 30.000 dinars.

LIGUE INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Le coude à coude se poursuit entre le WA Tlemcen et l'USM Bel-Abbes

Le coude à coude se poursuit entre le leader WA Tlemcen et son dauphin l'USM Bel-Abbes dans le championnat inter-régions de football (Gr.Ouest), après leurs victoires réalisées vendredi dans le cadre de la 17e journée, au moment où le RC Relizane, troisième au classement n'a pas encore dit son dernier mot dans la course à l'accession en Ligue 2.

Le WAT a profité de la récep-

tion du CA Sidi Abdelloumen pour signer sa 14e victoire de la saison, après l'avoir emporté sur le score de 3-0.

Même réussite pour l'USMBA, qui a passé avec succès un examen plus délicat en accueillant l'un des préteurs à la montée, à savoir l'IRB El Kerma, au stade 24-février 1956 de Sidi Bel-Abbes (2-0), ce qui lui a permis de rester à une seule longueur du premier.

Quant à l'IRBEK, cette défaite a éloigné de la course, en étant relégué à la quatrième place avec 35 points, accusant un retard de huit unités sur le premier qui en compte 43.

La contre-performance de la formation oranaise, qui avait raté de peu l'accès, la saison passée, a été mise à profit par le RC Relizane qui n'a pas manqué l'occasion de recevoir l'autre représentant d'Oran

dans cette compétition, à savoir la JS Emir Abdellkader, pour empocher trois précieux points (1-0) synonymes d'une troisième place en totalisant 37 unités. Une performance qui permet au "Rapid" de rester en contact avec les deux premiers, en attendant de faire mieux lors des journées restantes au nombre de 17.

Les observateurs s'attendent, d'ailleurs, à ce que la ba-

taille autour du seul ticket donnant accès au deuxième palier se limite entre le WAT, l'USMBA et le RCR, trois clubs qui évoluaient, il y a moins de quatre années, en Ligue 1 et qui enclenchent cette saison leur processus de résurrection dans l'optique de redorer leur blason, selon les déclarations de leurs dirigeants avant le début de cet exercice.

APS



MAN CITY

**MERCATO,
LE DÉMENTI DE
GUARDIOLA**

Avec 218 millions d'euros investis, Manchester City a été le club le plus dépensier sur le mercato hivernal. Présent en conférence de presse, l'entraîneur des Skyblues, Pep Guardiola, a mis les choses au clair sur une prévue anticipation d'interdiction de recrutement en attendant le verdict du procès sur les 130 accusations de violations des règles financières de la Premier League. "Je ne suis pas d'accord.

Au cours des cinq dernières années, nous sommes la dernière équipe parmi les six premiers de Premier League en termes de dépenses nettes. Même après ce que nous avons dépensé dans cette fenêtre de transfert, nous sommes loin de Chelsea, United, Arsenal, Tottenham, même de Liverpool. Nous avons vendu beaucoup ces dernières saisons, c'est pour cette raison nous avons autant recruté", a indiqué le manager catalan. "Dans un mois, je pense qu'il y aura un verdict et une sentence.

**BARCELONE
RAPHINHA VEUT
ÉCRIRE SON
HISTOIRE**

Impressionnant depuis le début de la saison, l'ailier Raphinha (28 ans, 34 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) a franchi un palier avec le FC Barcelone ces derniers mois. Le Brésilien veut poursuivre sur cette lancée afin de devenir un joueur important de l'histoire du club catalan.

"J'ai toujours rêvé de porter le maillot du Barça. C'était un rêve lointain, mais je savais qu'avec du travail et de la détermination, je pouvais m'en rapprocher. Chaque étape que j'ai franchie a été importante pour réaliser ce rêve. Tant de Brésiliens ont contribué à écrire l'histoire de ce club : Ronaldinho, Romario, Rivaldo, Neymar... C'est à mon tour d'emprunter ce chemin et d'écrire ma propre histoire avec ce maillot. Je suis convaincu que je peux le faire", a confié l'ancien Rennais dans les colonnes de France Football.

**LIVERPOOL
VAN DIJK RÉPOND
AUX RUMEURS**

Quel avenir pour le défenseur central de Liverpool Virgil van Dijk (33 ans, 23 matchs et 1 but en Premier League cette saison) ? Toujours performant malgré le poids des années, l'international néerlandais fait l'objet de nombreuses rumeurs en raison de la fin de son contrat en juin prochain.

"Je n'ai absolument aucune idée de ce que l'avenir me réserve. Et tous ceux qui disent qu'ils le savent se trompent", a assuré l'ex-joueur de Southampton face à la presse, en marge de la démonstration contre Tottenham (4-0) jeudi en League Cup. Aux dernières nouvelles, les dirigeants des Reds sont toujours actifs pour tenter de prolonger le bail de Van Dijk.

**ARSENAL
MARTINELLI
REJOINT AUSSI
L'INFIRMERIE**

Encore une mauvaise nouvelle pour Mikel Arteta. Déjà privé de Bukayo Saka et Gabriel Jesus dans le secteur offensif, le manager d'Arsenal va devoir faire sans Gabriel Martinelli (23 ans, 35 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) pendant plusieurs matches. Touché aux ischio-jambiers lors de la défaite contre Newcastle (0-2), mercredi en League Cup, l'international brésilien devrait être absent pendant plus d'un mois, d'après The Athletic. Une indisponibilité qui risque de le priver des huitièmes de finale de la Ligue des Champions.

**CHELSEA
FÉLIX, MILAN PENSE
DÉJÀ À LA SUITE**

Lors du mercato d'hiver, l'AC Milan a obtenu le prêt sec, sans option d'achat, de l'attaquant Chelsea Joao Félix (25 ans, 1 apparition et 1 but toutes compétitions cette saison). Pour ses grands débuts, l'international portugais a été bon en marquant face à l'AS Roma (3-1) mercredi en Coupe d'Italie. D'après les informations de La Gazzetta dello Sport ce vendredi, le club lombard pense déjà à l'avenir avec l'ex-joueur du FC Barcelone.

En effet, les dirigeants milanais ont un plan en tête pour s'entendre avec leurs homologues londoniens concernant un transfert définitif du Lusitanien. Mais avant de passer à l'action, Milan espère bien évidemment une grande seconde partie de saison de la part de Félix.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWSÉdité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Benzine Lamine
GérantFaycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00**
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL : contact@dknews.dz** - **SITE : http://www.dknews.dz****PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 /**
E-MAIL : contact@dknews.dz - **IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, priez de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue tchèque**

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu, jeudi, un appel téléphonique du président de la République tchèque, M. Petr Pavel, lors duquel il a été question des moyens de relancer la coopération bilatérale et des développements régionaux et internationaux, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Les deux Présidents ont évoqué, au cours de cet appel téléphonique, les "moyens de relancer la coopération entre les deux pays", a



précisé la même source, ajoutant que "l'échange cordial et riche a porté notamment sur les domaines de la coopération économique et militaire et les rencontres d'hommes d'affaires". "Evoquant les développements régionaux et internationaux, les deux Présidents ont relevé une convergence de vues concernant la cause palestinienne et la solution à deux Etats", soulignant, par ailleurs, "stabilité et progrès pour le peuple syrien frère", selon la même source.

À cette occasion, "le président de la République a réitéré à son homologue tchèque son invitation à visiter l'Algérie, laquelle a été acceptée", a ajouté le communiqué de la Présidence de la République, précisant que "cette visite sera une occasion propice pour la tenue de la commission mixte algéro-tchèque et permettra d'examiner les moyens de faire avancer tous les dossiers d'intérêt pour les deux pays".

ALGÉRIE - SYRIE**M. Attaf à Damas pour une visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République**

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé hier à Damas, pour une visite officielle en République arabe syrienne, pays frère, indique un communiqué du ministère.

"Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations historiques unissant les deux pays et peuples frères et vise à passer en revue les moyens à même de les renforcer et de les hisser à des niveaux supérieurs", précise le communiqué. Elle vise également à "réaffirmer la solidarité et le soutien de l'Algérie à la Syrie dans cette période délicate de son histoire

contemporaine", ajoute le communiqué. Lors de cette visite, le ministre d'Etat devrait être reçu à Damas par le président de la République arabe syrienne durant la période de transition, M. Ahmed Al-Charaa, pour lui remettre une lettre de son frère, le Président Abdelmajid Tebboune, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - GHANA**Le ministre de la Communication remet une lettre du président de la République à son homologue ghanéen**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a remis, vendredi à Accra (Ghana), dans le cadre de la visite officielle de la République qu'il effectue en tant qu'envoyé spécial du président de la République, une lettre manuscrite du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, à son homologue du Ghana, M. John Dramani Mahama, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Communication a transmis les salutations fraternelles du président de la République à son homologue ghanéen, rappelant les valeurs africaines historiques unissant les deux pays outre les liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Ghana", précise le communiqué. À cette occasion, il lui a affirmé "la détermination du président de la République à renforcer

et à promouvoir les relations bilatérales dans divers domaines à des perspectives plus larges". De son côté, "le Président John Dramani Mahama a salué la visite de l'envoyé spécial à son pays, qui traduit la profondeur des relations bilatérales", ajoute la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties "ont souligné la nécessité d'intensifier les concertations et la coordination, tout en unifiant les positions et les vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun".

Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs hauts responsables, notamment le ministre des Affaires étrangères, M. Samuel Ablakwa, et le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Julius Debrah, selon le communiqué.

ALGÉRIE - INDE**Le Général d'Armée Chanegriha reçu à New Delhi par le Chef d'Etat-major de la Défense des Forces armées indiennes (MDN)**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu, vendredi au 3e jour de sa visite officielle en République d'Inde, par le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense des Forces armées indiennes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'entame, le Général d'Armée "s'est rendu au Mémorial national de Guerre dans la capitale indienne New Delhi".

Après avoir reçu des explications sur l'histoire de ce monument, Monsieur le Général d'Armée a déposé une gerbe de fleurs et a observé une minute de silence à la mémoire des héros commémorés par ce Mémorial", précise la même source.

Par la suite, et au siège de l'Etat-major de la Défense, "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a été reçu par le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense". Après la cérémonie

vous nous avez réservés depuis notre arrivée en cette terre séculaire de l'Inde, souhaitant que cette visite sera une occasion pour l'échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun et une opportunité pour asseoir les bases d'une coopération militaire bilatérale", a-t-il affirmé. Le Général d'Armée a également rappelé l'histoire commune honorable qui unit les deux pays, dont les liens historiques ont permis d'établir une amitié solide, évoluant à travers le temps pour s'élargir à divers domaines politique, économique et de défense".

En effet, l'Algérie considère l'Inde comme un modèle de progrès et de développement dans divers domaines, de la technologie à l'industrie, ouvrant ainsi des perspectives à nos deux pays pour examiner les moyens de consolider nos relations bilatérales et notre coopération militaire", a-t-il souligné.

Il tient également à saisir cette occasion afin de rappeler l'histoire commune qui unit nos deux pays, notamment en ce qui concerne nos positions constantes et partagées dans le cadre du processus de Bandung

"Tout d'abord, il m'est agréable de vous faire partie de ma profonde gratitude pour l'accueil et les marques d'hospitalité que

ALGÉRIE - RD CONGO
Conflit dans l'Est de la RDC : l'Algérie appelle à la "retenue" et à la "désescalade" (Bladéhane)

L'Algérie est "profondément préoccupée" par la reprise du conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et appelle à la "retenue" et à la "désescalade" dans la perspective de permettre la reprise du dialogue, a indiqué vendredi le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève, Rachid Bladéhane.

Dans son intervention lors d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'Homme sur la RDC, à la demande de cette dernière, M. Bladéhane a déclaré que l'Algérie "est profondément préoccupée par la reprise du conflit à l'Est de la RDC, engendrant des violences systémiques, en particulier les attaques contre les civils, les femmes et les enfants, ainsi que des violations massives des droits humains et du droit humanitaire", qualifiant d'"alarmante" la situation de vulnérabilité extrême dont souffrent des millions de Congolais.

"L'Algérie insiste sur l'importance vitale de garantir l'accès de l'aide humanitaire aux personnes vulnérables et rappelle à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire : la vie des civils et celle du personnel humanitaire doivent être protégées, l'acheminement de l'aide doit se faire sans entrave, et les corridors humanitaires doivent être respectés", a-t-il ajouté.

L'Algérie "appelle instamment à la retenue et à la désescalade dans la perspective de permettre la reprise du dialogue, en vue d'une solution politique à même de mettre fin à la souffrance des Congolais, de garantir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC et d'instaurer une paix durable dans la région", poursuit le diplomate.

Dans cet esprit, a-t-il souligné, l'Algérie "fait sienne les conclusions des Sommets extraordinaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)", se réjouissant, particulièrement, de la tenue, en ce moment, à Dar Es Salam, d'un sommet conjoint SADC-EAC. M. Bladéhane a, en outre, réaffirmé que l'Algérie "soutient pleinement les processus régionaux en cours et appelle toutes les parties à honorer leurs engagements".

Elle exprime, malgré une lourde adversité, ses encouragements et son soutien au Kenya et à l'Angola dans leurs efforts de médiation".

L'Algérie "se dit prête à accompagner ces efforts de médiation régionale en cours et à œuvrer au service du rétablissement de la paix et de la stabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs", a-t-il conclu.

ALGÉRIE - FRANCE
La justice française annule une décision concernant l'expulsion d'un influenceur algérien

Le tribunal administratif de Melun, près de Paris, a annulé jeudi les décisions prises à l'encontre d'un influenceur algérien, visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délai, ont rapporté des médias.

Saisi en urgence, le tribunal administratif de Melun, près de Paris, a tenu audience jeudi et "décidé d'annuler les décisions prises par le préfet de l'Hérault", dans le sud de la France.

Il "enjoint à l'autorité préfectorale de ré-examiner la situation de l'intéressé dans un délai de trois mois et de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour durant le temps de ce réexamen".

Cette décision de la justice inflige un camouflage au ministre de l'Intérieur français et à l'extrême droite, en se prononçant contre toute expulsion arbitraire du territoire.

APS